

BOULTIF ANNONCE UN PLAN D'ACTION

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1404 Dimanche 23 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CRIMINALITÉ EN MILIEU URBAIN

Près de 67.000 interpellations en septembre

Page 4

LES ÉLECTIONS D'AUJOURD'HUI DOMINÉES PAR LE DUEL : LAÏCS-ISLAMISTES

TUNISIE : LE GRAND SAUT

ESTIMANT LE PROCESSUS DES RÉFORMES BLOQUÉ PAR LE FLN

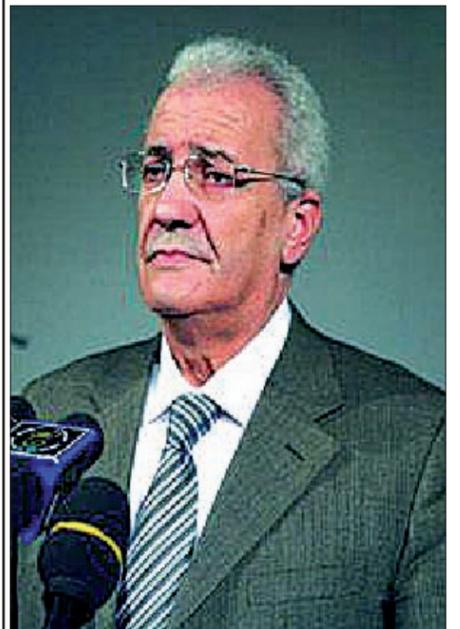
Louisa Hanoune s'adresse à Bouteflika

● La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, s'est adressée, hier à Alger à l'ouverture de la rencontre régionale des cadres des wilayas du Centre, au président de la République pour qu'«il exerce ses prérogatives pour respecter ses propres engagements devant le peuple».

Lire en page 5

AGRÈMENT DES NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES

Mohamed Saïd s'impatiente



Lire en page 5



APRÈS SIX MOIS DE FRAPPES AÉRIENNES EN LIBYE

Fin de mission pour l'Otan le 31 octobre



L'Organisation du traité de l'alliance atlantique (Otan) a finalement décidé de mettre fin à ses opérations militaires en Libye. Cette décision, qui intervient au lendemain de la mort de l'ex-général libyen et qui est aussi intervenue suite à une recommandation du commandant des forces de l'Otan en Europe, l'amiral James

Stavridis, entrera en vigueur le 31 octobre prochain. Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, qui a fait cette annonce suite à la réunion avant-hier à Bruxelles des ambassadeurs des 28 pays membres de cette Alliance, a aussi précisé que la décision sera confirmée au début de la semaine prochaine.

Lire en page 4

Repères

47

millions DA sera consacrée à la réfection des réseaux d'éclairage public dans la commune de Annaba au titre d'un programme arrêté pour l'année 2011-2012, a-t-on appris des services concernés.

02

personnes ont trouvé la mort et 2 autres ont été blessées vendredi dans le crash d'un hélicoptère survenu dans le sud de la ville de Mexico.

05

fonctionnaires ont été limogés suite à un accident survenu dans une mine de charbon au nord-ouest de la Chine faisant 11 morts, ont indiqué samedi les autorités locales.

Le tramway d'Alger séduit



Le tramway d'Alger, dont le premier tronçon reliant Bordj El-Kiffan aux Bananiers à Mohammédia a été inauguré en mai dernier, transporte déjà quelque 20.000 passagers par jour, dépassant de loin les prévisions de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), chargée de la réalisation de ce projet. «Cinq mois après l'inauguration de la ligne Bordj El Kiffan/Cité Mokhtar Zerhouni, le nombre de passagers a dépassé une moyenne quotidienne de 20.000 passagers, alors que nos prévisions tablaient sur 15.000 passagers/jour», a indiqué à l'APS Aomar Hadbi, DG de l'EMA.

M. Hadbi a exprimé sa satisfaction quant au "succès qu'a connue l'entrée en service de ce moyen de transport, soulignant la conduite exemplaire des passagers qui laisse présager un bon démarrage du métro d'Alger en novembre prochain. Il a par ailleurs, indiqué que le foncier et la gestion des réseaux utilitaires (eau, gaz, électricité et assainissement) ont constitué une charge financière supplémentaire pour la réalisation du deuxième tronçon du tramway d'Alger. Cette situation a aussi engendré un rallongement des délais de

réalisation. Face à cette situation, l'EMA s'est retrouvée dans l'obligation de rénover ces réseaux dans certaines localités avec ses "fonds propres", explique-t-il. M. Hadbi a confirmé que son entreprise a accéléré la cadence des travaux de réalisation du projet qu'elle espère mettre en exploitation commerciale au printemps 2012.

Une crue d'oued à l'origine des dégâts à Skikda

Les dégâts provoqués par les pluies torrentielles de jeudi soir, dans le sud-ouest de la wilaya de Skikda, sont dus au débordement inattendu de l'oued Ensa qui traverse la vallée du Safsaf, à proximité du tronçon de la RN 3-AB, près de la localité de Toumiat, à la sortie sud de la commune d'El Harrouch, indique un communiqué de la wilaya transmis à l'APS vendredi.

De nombreux tronçons de la RN 3-AB ont été inondés du fait du débordement des eaux qui ont quitté le lit de cet affluent de l'oued Safsaf à la suite de pluies diluviennes "qui n'étaient pas annoncées" et qui se sont abattues sur la région de Skikda durant l'après midi et la nuit du jeudi à vendredi, ajoute le communiqué.

La célérité de l'intervention des éléments de la Protection civile et des différents services de sécurité a permis de sauver de nombreux usagers de la route dont le conducteur du véhicule à bord duquel se trouvaient 2 femmes portées disparues ainsi que 17 autres automobilistes et passants qui se trouvaient sur le chemin de wilaya n° 6 reliant El Harrouch à la commune de Zerdezas, également inondé.

Le wali de Skikda, Mohamed Bouderbali, qui s'est rendu sur les lieux dès l'annonce de la disparition des deux femmes, supervise en personne les opérations de recherches qui se poursuivent toujours pour retrouver les deux femmes.



Bientôt des modules de silicium polycristallin "made in Algeria"



La production de modules à base de silicium polycristallin sera bientôt lancée à l'échelle industrielle en Algérie, a annoncé vendredi à Oran le directeur de l'Unité de développement des technologies du silicium (UDTS).

Ces modules serviront au captage de l'énergie solaire au niveau de la première usine basée sur cette technologie, prévue en 2013 à Rouiba, a précisé Messaoud Boumaour dont l'organisme est chargé de l'accompagnement technique du projet. Cette opération qui est initiée par le groupe Sonelgaz en partenariat avec une société allemande permettra la conception de lingots, de cellules et de panneaux photovoltaïques à base de silicium polycristallin, a-t-il expliqué. L'usine de Rouiba sera dotée d'une capacité de production électrique de 116 MW/an, a indiqué le directeur de l'UDTS, soulignant que "cette initiative inscrit l'Algérie dans une dynamique internationale".

Il a rappelé dans ce sens que 65 % du marché mondial de la technologie photovoltaïque est orienté vers le silicium polycristallin en raison de son rendement et de son coût moindre par rapport au monocristallin. Le directeur de l'UDTS s'exprimait à l'occasion d'une conférence en marge de la troisième journée du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable. L'UDTS est une entité de recherche et développement sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

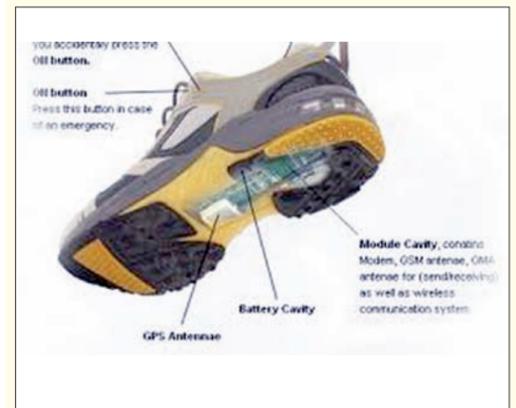
Dixit

Smaïl Mimoune :



«Près de 650 hôtels privés d'une capacité de 75.000 lits sont en cours de réalisation. La concrétisation de ce projet d'investissement qui entre dans le cadre du Plan directeur d'aménagement touristique devrait coûter quelque 4 milliards de dollars. Une opération de mise à niveau du secteur du tourisme touche actuellement 61 hôtels d'un coût de 1 milliard de dollars dans le but d'améliorer la qualité des infrastructures touristiques de manière à les hisser au niveau international. Il faut encourager et soutenir l'investissement dans le domaine du tourisme. Il faut également œuvrer à la promotion du produit touristique algérien par une participation soutenue et efficace dans les salons expositions organisés à l'étranger.»

Des chaussures équipées d'un GPS



Les premières chaussures équipées d'un système de géolocalisation vont être mise en vente aux Etats-Unis pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, qui tendent à se perdre facilement, a annoncé son fabricant, la société GTX.

Le premier lot de 3.000 paires a d'ores et déjà été livré au vendeur de chaussures Aetrex, a indiqué GTX, un concepteur de GPS miniatures basé à Los Angeles.

Les ventes doivent commencer ce mois-ci, deux ans après l'annonce du projet. En rayon, le prix sera de 300 dollars.

Ce dispositif permet de suivre à distance grâce à un ordinateur les déplacements des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de délimiter un périmètre à l'intérieur duquel le malade est autorisé à se déplacer. En cas de dépassement, une alerte se déclenche.

Si d'autres procédés de géolocalisation existent déjà, les fabricants mettent en avant la discrétion du nouveau venu: visuellement, rien ne distingue ces chaussures d'une autre paire, le GPS ayant été incorporé dans le talon.

"La paranoïa est l'un des premiers symptômes de la maladie", a expliqué à la presse Andrew Carle, professeur à l'université Georges Mason en Virginie (est) et associé au développement du projet.

"Si vous habillez une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer avec quelque chose qu'elle ne connaît pas, elle s'en débarrassera. Par exemple, si c'est une montre (équipée d'un GPS), mais pas leur montre, (les malades) l'enlèveront. La seule solution est de dissimuler", a-t-il ajouté.

Ces chaussures pourraient sauver des vies et éviter des incidents coûteux, a-t-il estimé

Une catapulte humaine

Dans l'Utah, aux États-Unis, pour pimenter leur quotidien, une famille a fabriqué une catapulte humaine. Attachée à deux élastiques tenus par deux poteaux, la personne catapultée prend de l'élan en étant tirée par un quad. Pour trouver le moyen de s'amuser, les membres de cette famille ne sont jamais à court d'idée.

Pour ce jeu, la victime est tirée au maximum puis est sauvagement lancée dans les airs. Ce sport extrême, procure des émotions intenses et devrait particulièrement plaire aux amateurs de sensations fortes. Les élastiques et le casque sont les principaux éléments de sécurité. Vu sous un autre angle, cette activité ressemble également à une balançoire géante.

Certains participants choisissent même de faire le show en se déguisant. Ceux restés au sol en profitent alors pour lancer des ballons sur la victime encore dans les airs. Bien que réservée à un public averti, cette catapulte humaine a pour avantage de permettre à toute la famille de s'amuser avec la personne projetée.

ÉLECTIONS DOMINÉES PAR LE DUEL : LAÏCS-ISLAMISTES

Les Tunisiens votent aujourd'hui sans Ben Ali

La mort du colonel Kadhafi est de bon augure pour les Tunisiens qui ont aujourd'hui rendez-vous avec l'histoire.

PAR LARBI GRAÏNE

Parti de chez eux, ils voient le mouvement de démocratie porter ses premiers fruits. Ils devraient élire donc dans un scrutin libre, le premier de leur histoire, l'assemblée nationale constituante pour tourner définitivement la page de la dictature policière pratiquement instituée en mode de gouvernance depuis l'indépendance du pays en 1957. Le Maghreb et le monde arabe ont les yeux rivés sur ces élections historiques, leurs résultats détermineront, à coup sûr, l'avenir des transitions démocratiques actuellement en cours dans ces régions. Sept millions de Tunisiens sont appelés ainsi à élire sur des listes à la proportionnelle les 217 membres de l'assemblée constituante qui a pour mission de rédiger une Constitution et de désigner un gouvernement transitoire. Pour assurer l'ordre, les autorités ont déclaré avoir mobilisé à cette occasion



40.000 militaires et policiers. Les Tunisiens, installés à l'étranger au nombre de 652.000 environ, ont commencé à voter (depuis jeudi jusqu'à hier) dans 470 bureaux de vote ouverts dans 80 pays. Une

affluence record «inattendue» a été relevée par la plupart des observateurs. Mais les premiers couacs sont déjà apparus, l'instance chargée des élections a recensé des tentatives de fraude dans des bureaux en Algérie, au Liban et au Qatar dont les chefs auraient incité à voter pour Ennahda. Très rapidement ces responsables de bureaux ont été remplacés.

N'empêche, le parti islamiste Ennahda de Rached Ghannouchi est donné favori par les sondages. Après Ennahda viennent les partis du centre-gauche comme

Ettakatol de Mustapha Ben Jaafar, le Parti démocrate progressiste (PDP) d'Ahmed Néjib Chebbi et le Pôle démocrate moderniste (PDM), coalition de cinq formations, sous la conduite d'ex-communistes d'Ettajdid. Préfiguration de la carte politique de la Tunisie, ce qui s'est passé le 14 octobre autour de la diffusion sur la chaîne Nessma du film d'animation *Persepolis* de la Française d'origine iranienne Marjane Satrapi, illustre en réalité la structure duelle entre laïcs et islamistes qui travaille le champ politique tunisien.

Neuf mois déjà se sont écoulés depuis la chute de Ben Ali, qui a fui en Arabie saoudite sous la pression d'une révolte populaire sans précédent, déclenchée par un jeune chômeur diplômé, Mohamed Bouazizi. L'onde de choc s'est propagée dans tout le pays et a gommé, depuis, du paysage politique le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) du président déchu. Plus de 110 formations politiques ont été agréées depuis en Tunisie. Ce qui allait devenir la «révolution de jasmin» s'est exporté depuis vers les pays de la région, et a fini par faire tomber les chefs d'Etat d'Egypte et de Libye.

L. G.

KAMEL JENDOUBI PRÉSIDENT DE L'ISIE :

«Le gouvernement n'est pas compétent pour parler du vote»

PAR BELKACEM LAOUFI

Le président de l'instance électorale (ISIE) Kamel Jendoubi a demandé hier, selon l'AFP, au gouvernement tunisien de s'abstenir de faire toute déclaration concernant le processus électoral à la veille des élections de la constituante. «La seule organisation compétente pour donner des informations concernant l'élection est l'Instance supérieure indépendante pour les élections, personne d'autre», a soutenu M. Jendoubi lors d'un point de presse qu'il a animé à Tunis. Selon lui «si des représentants du gouvernement interviennent, cela pourrait compromettre la crédibilité de cette élection. Le gouvernement n'a pas le droit de faire des commentaires concernant le processus électoral», a-t-il insisté.

M. Jendoubi réagissait ainsi à la déclaration, faite vendredi, par un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères qui avait confirmé le remplacement par l'Isie de trois chefs de bureaux de vote à l'étranger.

Cela donne l'impression que le ministère des Affaires étrangères est en charge de l'élection, a-t-il déploré.

C'est une simple mise au point, pour rappeler que seule l'Isie est la source d'information concernant le processus électoral. «Nous n'avons aucun problème avec le gouvernement, qui a toujours respecté l'indépendance de l'Isie. C'est un petit incident qui est maintenant clos».

Les présidents de bureaux de vote tunisiens dans trois pays arabes, accusés d'orienter le choix des électeurs, ont été remplacés avant le démarrage des élections à l'étranger (qui se sont déroulées mercredi, jeudi et vendredi), avait annoncé l'Isie vendredi.

Jusqu'à présent, seuls les présidents des bureaux du Qatar, d'Algérie et du Liban

ont été remplacés. Nous avons reçu des protestations et des informations sur d'autres bureaux, mais nous analysons les choses avec la plus extrême prudence, au cas par cas. Il nous faut des preuves et vérifier la fiabilité de toutes les informations, a précisé M. Jendoubi.

Il a réaffirmé un principe simple: si une personne dans un bureau de vote enfreint le principe de neutralité, il sera immédiatement remplacé.

«On ne peut pas prendre ce genre de décision à la légère, nous devons être extrêmement prudents», a-t-il dit.

Plus de 50.000 personnes sont chargées des élections, «il est toujours possible qu'ici ou là il y ait des gens partisans, et on examinera ces cas. Mais cela reste très marginal et ne remet absolument pas en cause le processus électoral», a-t-il insisté.

Des présomptions de fraude pèsent évidemment sur ce scrutin. Rachid Ghannouchi a prévenu que la rue tunisienne pourrait se réveiller en cas de fraudes généralisées avérées. «S'il y a falsification flagrante des résultats, nous nous joindrons aux forces de la révolution (...) pour protéger la volonté du peuple», a-t-il dit aux journalistes.

Comme en Libye ou en Egypte, les renversements des régimes autocratiques ont rendu visibles les mouvements islamistes, auparavant réprimés. L'exemple des années noires traversées par le voisin algérien après l'exclusion des islamistes est dans toutes les mémoires. Mais chacun en tire des conclusions différentes : les uns estiment que la Tunisie ne se relèverait pas d'une plongée dans la violence, inéluctable en cas d'exclusion des islamistes, tandis que les autres jugent la maturité politique suffisante pour voir s'appliquer le jeu démocratique des alliances.

B. L.

SOUS LA PLUME

Le grand saut

PAR SORAYA HAKIM

La révolution de jasmin a abouti à un processus démocratique. Le pays s'est attelé à cette préparation. L'expérience de ces premières élections libres et transparentes de la Tunisie indépendante auxquelles croient les Tunisiens connaît néanmoins quelques incertitudes car les partisans de l'ancien régime n'ont pas dit leur dernier mot. Les Tunisiens, jadis de tradition laïque, votent aujourd'hui pour élire une assemblée constituante, et risquent de se retrouver à la merci des islamistes qui ont le vent en poupe. Ennahda, parti qui se dit modéré, grand

«**Nombreux sont les Tunisiens qui expriment leur désarroi et déception. Qu'attendent-ils de ces élections ? Rien...**

Les jours qui viennent diront ce que la Constituante consacrera.



«optera pour la voie de la révolte et descendra dans la rue avec le peuple tunisien». Un scénario de «déjà vu». Une mise en garde qui a quelque peu jeté un froid sur un scrutin à la fois très attendu et redouté. Ghannouchi fait peur et les autres formations politiques se préparent à former une coalition parlementaire au lendemain du vote pour qu'Ennahda ne soit pas majoritaire

re quand bien même il arrive en tête des élections. Cependant nombreux sont ceux qui expriment leur désarroi et déception. Qu'attendent-ils de ces élections ? Rien. Les jours qui viennent diront ce que la consti-

tuante consacrera. De un, la prise en main par le pouvoir actuel ou le début d'une période de déchéments et de luttes. Ce qui est sûr c'est que le scrutin sera très suivi chez les voisins arabes. En attendant les jeunes continuent à espérer. Et eux n'ont rien perdu de leur verve et se disent mobilisés à reprendre la lutte. Est-ce à dire que la transition démocratique est sur le fil du rasoir. Aujourd'hui tombera le verdict des urnes et chacun retiendra son souffle.

S. H.

APRÈS SIX MOIS DE FRAPPES AÉRIENNES EN LIBYE

Fin de mission pour l'Otan le 31 octobre

L'Organisation du traité de l'alliance atlantique (Otan) a finalement décidé de mettre fin à ses opérations militaires en Libye.

PAR KAMAL HAMED

Cette décision, qui intervient au lendemain de la mort de l'ex-guide libyen et qui est aussi intervenue suite à une recommandation du commandant des forces de l'Otan en Europe, l'amiral James Stavridis, entrera en vigueur le 31 octobre prochain. Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, qui a fait cette annonce suite à la réunion avant-hier à Bruxelles des ambassadeurs des 28 pays membres de cette alliance, a aussi précisé que la décision opérations sera confirmée en début de semaine prochaine. Le premier responsable de l'Otan a tenu à dire que cela constitue un «accord préliminaire» et cela laisse supposer, relèvent d'ores et déjà certains observateurs, que la mission de l'organisation atlantique risque de se prolonger encore au delà de cette date. Car les pays membres de l'Otan ont aussi précisé que le Conseil de sécurité devrait adopter une nouvelle résolution sur la Libye, ce qui permettrait à l'alliance atlantique de se désengager officiellement de ce pays ou, suite à la résolution du conseil de sécurité imposant une zone d'exclusion aérienne sur la Libye, il menait une opération militaire depuis presque sept mois maintenant. De plus, comme cela a été dit par des responsables du



Conseil national de transition (CNT), les nouvelles autorités libyennes ne souhaitent pas la levée immédiate de la mesure relative à l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne. Rasmussen, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse,

s'est, à l'évidence, félicité du succès de son opération tout en soulignant que l'Otan allait continuer, d'ici à la fin des opérations, à «surveiller la situation sur le terrain et maintenir les forces pour répondre à des menaces contre les civils si nécessaire». L'Otan, qui a pris le relais des pays occidentaux, est intervenu en Libye suite à la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies du 21 mars 2011.

26.000 sorties et plus de 9.600 frappes aériennes

Cette résolution, adoptée par 10 votes en faveur et 5 abstentions (Chine, Russie, Brésil, Allemagne et Inde), a autorisé les Etats membres «à prendre toutes mesures nécessaires» afin de «protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque». Dès son adoption l'aviation militaire de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, sont entrés en action contre les troupes du gouvernement qui étaient aux abords de la ville de Benghazi, tombée aux mains des rebelles quelques jours seulement après le début du soulèvement contre le régime de Kadhafi. Des attaques, entamées exactement le 19 mars, qui ont permis de stopper l'avancée des troupes du gouvernement libyen et permettre aux rebelles du CNT, assurée désormais d'un

fort soutien aérien, de poursuivre la conquête de tout le territoire jusqu'à l'entrée triomphale à Tripoli. En effet l'Otan a été d'un apport déterminant dans l'issue du conflit libyen et sans l'intervention massive de son aviation et ses attaques meurtrières qui ont détruit toutes les forces du colonel Kadhafi, les forces du CNT auraient été vaincues facilement. Selon certaines informations ces attaques aériennes ont détruit les défenses antiaériennes du régime libyen et plus d'un millier de chars, de véhicules et de canons, ainsi que les réseaux de commandement et de contrôle. Il faut dire que, comme l'attestent les statistiques, c'est pratiquement l'Otan qui est venu à bout des forces de l'ex-guide libyen. En effet, l'aviation de l'organisation atlantique a effectué 26.000 sorties et plus de 9.600 frappes aériennes. Cette intervention militaire, puisque les forces navales de l'Otan imposaient aussi un blocus maritime, a été fortement critiquée par certains pays, notamment la Russie. Car, pour Moscou, l'Otan a largement outrepassé le cadre de la résolution du Conseil de sécurité qui parle uniquement de l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne et non d'une implication directe en faveur d'une des deux parties en conflit. D'ailleurs la Russie a demandé vendredi que le Conseil de sécurité mette fin immédiatement à la zone d'exclusion aérienne et, pour ce faire, Moscou a présenté un projet de résolution aux 14 autres membres du Conseil de sécurité.

K. H.

RÉHABILITATION EN LIBYE DE LA GUERRE PRÉVENTIVE

Un pas dangereux, selon les politologues

Le professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Rony Brauman, a affirmé que la réhabilitation en Libye de ce qui est qualifié de guerre préventive est «dangereuse» car légitimant le règlement des conflits par les armes.

«Quoi qu'il en soit, je trouve dangereuse cette réhabilitation, en Libye, des concepts de guerre préventive et de guerre juste, qui relégitime la guerre comme mode de règlement des conflits», a-t-il indiqué dans un entretien au journal en ligne Mediapart, au lendemain de la mort annoncée du guide libyen Mouammar Kadhafi, au terme d'une intervention militaire menée depuis sept mois par les forces coalisées occidentales, sous la bannière de l'Otan.

Pour l'ancien président de l'association Médecins sans frontières (de 1982 à 1994), le passé des guerres préventives, de la guerre des Six Jours à la guerre d'Irak, doit rappeler que les «menaces qu'elles sont censées conjurer sont, très largement, fabriquées».

«Je constate que le massacre allégué à on parlait de 6.000 à 15.000 personnes tuées par les hommes de Kadhafi, au moment où la décision de l'ONU a été prise, n'a jamais été commis. Il s'agissait de propagande, comme il y en a d'ailleurs dans toutes les guerres», a-t-il soutenu, citant les enquêtes d'Amnesty et

de Human Rights Watch, effectuées depuis, qui avaient mis en évidence, avant mars, cent à trois cents morts, en majorité des victimes de combat.

«On n'est donc pas dans le cas de figure du carnage en cours qui nous avait été annoncé pour justifier d'ouvrir le feu», a noté le politologue, qui dit conserver le «même scepticisme» sur les circonstances du déclenchement de la guerre en Libye.

A ses yeux, la «disqualification» de l'idée de guerre juste, et de l'idée que la guerre peut

résoudre des situations de conflit, a été un «progrès politique». On peut, on doit, me semble-t-il, faire confiance aux peuples pour aller vers

A la question de savoir si la mort de Kadhafi signe-t-elle le dénouement de la guerre en Libye, il s'est gardé de parler du moment actuel en Libye comme d'un dénouement. «Je me garderais de parler encore moins d'un dénouement démocratique, car cette histoire est loin d'être terminée», a-t-il prévenu.

LE CNT L'A ANNONCÉ HIER

Un gouvernement de transition d'ici huit mois

Un gouvernement de transition devrait être formé en Libye une fois le Congrès national élu, d'ici huit mois, a indiqué samedi le chef du comité exécutif du Conseil national de transition (CNT). «Après l'élection du Congrès national, nous commencerons à élaborer une Constitution, puis former un gouvernement par intérim afin de gérer les affaires d'Etat jusqu'à ce que les élections présidentielles se tiennent», a déclaré Mahmoud Jibril à la presse, à Amman, lors d'une réunion du Forum économique mondial, selon des agences de presse.

«Pour le moment, restaurer la stabilité et l'ordre, enlever les armes de la rue et entamer un processus de réconciliation nationale sont en tête de l'ordre du jour du CNT», a-t-il indiqué.

«La reconstruction de la Libye n'est pas une tâche facile et récupérer les armes nécessite la coopération du peuple libyen, car il y a tant de groupes armés dans le pays», a-t-il ajouté.

APS

MORT DE KADHAFI

Amnesty International appelle à ouvrir une enquête

L'Organisation de défense des droits de l'Homme (Amnesty International) a appelé samedi les nouvelles autorités en Libye à ouvrir une enquête sur la mort du leader libyen Mouammar Kadhafi.

«Si Kadhafi a été tué après son arrestation, cela équivaut à un crime de guerre, et les responsables de sa mort doivent comparaître devant la justice», a déclaré Claudio Gordin, le directeur général de l'organisation, dont le siège est basé à Londres.

M. Gordin a appelé, dans un communiqué, le Conseil national de transition (CNT) libyen à ouvrir une enquête pour déterminer les circonstances de la mort de Kadhafi. Amnesty International a évoqué, à ce propos, «des informations contradictoires» concernant la mort du leader libyen, arrêté blessé lors d'un assaut à Syrte (sa ville natale dans l'est de la Libye), avant d'être tué par balle dans la tête.

APS

Constituante : quelques caractéristiques

Suite de la page 3

C'est une élection au scrutin proportionnel avec 33 circonscriptions : chaque gouvernorat est considéré comme une circonscription, à l'exception de ceux de Tunis, Sfax et Nabeul qui sont découverts en deux circonscriptions et de six circonscriptions également prévues pour la communauté tunisienne à l'étranger qui élira 18 des 217 membres.

Chaque circonscription reçoit un quota de quatre à dix sièges en fonction de sa population, soit un pour 60.000 habitants, avec une bonification d'un siège pour les gouvernorats de l'intérieur du pays.

Chaque liste doit respecter la parité entre les sexes. Par ailleurs, aucun membre du gou-

vernement ou du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti dominant de l'ancien régime, n'est autorisé à se présenter.

Toute candidature de membres du gouvernement est exclue, à l'exception des ministres n'ayant pas appartenu au RCD, de personnes ayant occupé des postes de responsabilité au sein du RCD ou qui ont appelé l'ancien président à se représenter à l'élection prévue originellement en 2014.

180 observateurs européens supervisent la constituante

Pour Michael Gahler, chef de la Mission d'observation électorale (MOE) de l'Union européenne (UE) en Tunisie «l'Isie s'est montrée très organisée, disciplinée et vrai-

ment indépendante de toute institution du régime». Il s'est dit samedi «personnellement et agréablement surpris de la situation en Tunisie, aucune preuve concrète de dépassements n'a été enregistrée». et d'ajouter «Même les manifestations contre Nessma TV se sont atténuées». Près de 116 observateurs supplémentaires se sont déployés mercredi 19 octobre, dans les 27 circonscriptions électorales du pays ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, en France et en Italie pour suivre les opérations de vote.

Une délégation de 15 députés, membres du Parlement européen, dirigée par Mme Gabrielle Albertini, sera présente le jour de scrutin dans les bureaux de vote.

Au total, la mission alignera, le jour du scrutin, 180 observateurs qui suivront l'inté-

gralité des opérations électorales de l'ouverture des bureaux de vote jusqu'au dépouillement des bulletins et à la compilation des résultats. La déclaration préliminaire sera publiée mardi 25 octobre, lors d'un point de presse. Le rapport comprendra les observations et les conclusions préliminaires de la MOE UE sur les élections du 23 octobre.

Au sujet de l'opération de vote à l'étranger Mme Maria Espinosa, adjointe du chef de la mission a indiqué que tout marche bien : «Des moments très émouvants ont été constatés dans les bureaux de vote. En Belgique, un bureau de scrutin a été créé sur terrain en raison de l'affluence des électeurs».

L. G.

ESTIMANT LE PROCESSUS DES RÉFORMES BLOQUÉ PAR LE FLN

Louisa Hanoune s'adresse à Bouteflika

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, s'est adressée, hier à Alger, à l'ouverture de la rencontre régionale des cadres des wilayas du Centre, au président de la République pour qu'«il exerce ses prérogatives pour respecter ses propres engagements devant le peuple».

PAR SADEK BELHOCINE

Les engagements auxquels se réfère la patronne du PT ont trait aux réformes politiques annoncées par le chef de l'Etat, en avril dernier, et dont les projets de loi sont en discussion à l'APN. Louisa Hanoune s'alarme du fait que le processus des réformes «est biaisé et vidé de sa substance», et accuse l'alliance présidentielle, notamment le FLN, qui se vante de soutenir le programme du chef de l'Etat, de «combattre les réformes». Le double langage du FLN est dénoncé par la SG du PT qui relève la contradiction entre les mesures annoncées en Conseil des ministres et les textes examinés



Louisa Hanoune.

à l'APN que ce soit pour l'élargissement de la représentativité des femmes au sein des assemblées élues, le nomadisme politique ou l'incompatibilité des mandats. «Le peuple n'est pas dupe et observe intelligemment», a-t-elle soutenu, exhorte les militants de son parti «à se préparer à toutes les éventualités» entre autres, «la tenue des élections anticipées ou à l'ingérence étrangère», et réitère sa

revendication pour «l'élection d'une Assemblée constituante souveraine», qui nous prémunira des convoitises étrangères. Sur ce volet, Louisa Hanoune en parlera longuement et se référera à la disparition violente du colonel Mouammar Kadhafi qui est, a-t-elle estimé, «un tournant pour l'humanité» et accuse l'Otan d'être sans foi ni loi. «L'Onu a envoyé des mercenaires en Libye pour perpétrer un coup d'Etat militaire», s'est-elle indignée, précisant qu'elle n'est ni pour Kadhafi ni pour son système. Pour Louisa Hanoune, les coalisés n'ont pas agi de la sorte pour l'amour des Libyens, ni pour la concrétisation de la démocratie. Selon elle, les intérêts économiques des pays occidentaux sont les principales raisons. Selon elle, les Etats-Unis et l'Union européenne qui se trouvent confrontés à une sévère crise économique et financière, recherchent de nouveaux marchés pour leurs économies et, du même coup, affirmer leur présence par le biais du Grand Moyen-Orient et l'Africom. La destruction de la Libye leur offre cette opportunité de les relancer. Les Libyens vont payer chèrement la reconstruction (200 milliards de dollars) à travers les fonds placés à l'étranger et les réserves gazières et pétrolières du pays, a-t-elle expliqué, s'alarmant du fait que la mort du colonel Kadhafi

«n'est pas la fin de la guerre civile, mais le début d'un saut vers l'inconnu», et craint «la somalisation de la Libye». Selon elle, «la boîte à Pandore est ouverte», et elle estime qu'«il faut tirer des leçons» du drame libyen. «Il ne faut pas s'appuyer sur les Occidentaux, mais sur le peuple souverain», a-t-elle averti, craignant que les délégations étrangères qui se succèdent à Alger, «ne renforcent les pressions sur le gouvernement» pour abandonner les mesures prises pour protéger l'économie nationale. Elle estime qu'«il est temps d'ouvrir un débat sur l'orientation économique» du pays et souhaite «la renationalisation des entreprises privatisées» et que «les responsables du processus de privatisation doivent rendre des comptes». Elle salue les résultats de la Tripartite, même s'ils sont insuffisants, se dit satisfaite de l'accord de principe pour l'abrogation du 87 bis et de la revalorisation des pensions de retraite de 40%. Elle appelle les travailleurs à soutenir les ouvriers en grève, de l'hôtel Aurassi, ceux de la laiterie de Draâ Ben Khedda et ceux de la cimenterie de M'Sila

S. B.

LE MOUVEMENT ISLAH RÉAGIT AU QUOTA ASSIGNÉ AUX FEMMES :

«La promotion de la femme se fait naturellement»

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le mouvement Islah se dit nullement gêné par le quota de 30% réservé aux femmes dans les listes de candidature et les assemblées élus. «Le taux de 30% ne nous fait pas peur», a affirmé hier, Hamlaoui Akkouchi, secrétaire général du parti, lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti à Alger. Cependant, il a émis des réserves quant au «caractère politique» de cette mesure «imposée par les pouvoirs publics», qui ne permet pas une réelle émancipation de la femme. «Nous souscrivons sans réserves à la promotion des femmes dans la politique, mais il serait meilleur que sa promotion se fera naturellement», a estimé Hamlaoui Akkouchi, tout en indiquant que «la femme a déjà investi tous les domaines, et pourquoi pas le politique». En guise de bonne foi, le SG d'El-Islah a expliqué que «les prochaines listes de candidatures aux

élections comporteront des femmes au foyer», comme pour répondre aux accusations proférées à l'encontre de la mouvance islamiste comme étant un frein à la promotion de la femme. La réaction de Djahid Younsi, malheureux candidat à la présidentielle de 2004 sera plus violente, en accusant «des relais occidentaux» dans le pays qui font campagne pour «ternir l'Islam». «Au mouvement Islah, nous n'avons aucune leçon à recevoir de ces gens-là, nous avons adopté en plus le concept sociologique de discrimination positive afin de favoriser l'émancipation de la femme dans tous les domaines de la vie y compris dans la sphère politique», a-t-il souligné, pour dire que des efforts supplémentaires ont été consentis pour promouvoir le rôle de la femme au même titre que celui de l'homme dans la société. Et d'émettre à son tour des réserves, arguant que «le pouvoir a oublié la femme pendant un demi-siècle et vient aujourd'hui chanter son

émancipation», une manière pour lui de rejeter la quantification des quotas des femmes dans les assemblées ou les structures politiques, car le seul critère reste «la compétence et l'égalité des sexes». Revenant par ailleurs sur les événements qui ont éclaté la semaine dernière au siège du parti, les conférenciers se sont démarqués des accusations d'agression à l'arme blanche avancées par l'ex-cadre du parti, Miloud Kadri, et se disent victimes d'une machination ourdie par Abdallah Djaballah pour «récupérer le mouvement Islah». Evoquant les prochaines échéances électorales, Djahid Younsi a affirmé que le mouvement Islah a entamé la mise en place des commissions de préparation des listes à travers les wilayas du pays, en perspective des prochaines législatives. Et d'annoncer la tenue de trois rassemblements populaires dans les prochains jours dans les wilayas de Constantine, Alger et Oran.

M. C.

AGRÈMENT DES NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES

Mohamed Saïd s'impatiente

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président du Parti pour la liberté et la justice (PLJ), Mohamed Saïd, appelle à accélérer la promulgation des projets de loi relatifs au régime électoral et aux partis afin de donner aux formations politiques, qui ont déposé des demandes d'agrément, le temps nécessaire à la préparation de leur participation aux législatives de 2012. Il a souligné, en effet, qu'il importait d'accélérer la promulgation de ces deux textes afin de «permettre aux partis de se préparer à ce rendez-vous électoral prévu dans quelques mois». Concernant le projet de loi sur les élections, qui est actuellement au niveau de l'APN, Mohamed Saïd a précisé que ce texte comportait des points «positifs» tels que la démission des ministres désireux de présenter leur candidature. Ce point consacre l'équité entre les candidats, a-t-il dit. Il a, également, cité l'interdiction du «nomadisme politique», soulignant la nécessité de mettre

un terme à ce phénomène. «Qu'un candidat change de formation politique signifie qu'il ne respecte pas la volonté de ses électeurs et qu'il se rebelle contre le parti qui l'a plébiscité», a-t-il soutenu, ce qui est, a-t-il dit, «en contradiction avec les principes de démocratie et d'éthique». S'agissant du projet de loi relatif aux partis, le président du PLJ a indiqué qu'il prévoyait des facilitations non contenues dans la loi en vigueur mais qu'il était, toutefois, «rigoureux» sur d'autres aspects. Entre autres points positifs du nouveau texte, la réduction à 16 au lieu de 25 le nombre de wilayas auxquelles appartiennent les fondateurs appelés à tenir le congrès constitutif. Cependant, il durcit le volet relatif au déploiement national des partis dans le sens où il exige un minimum de 24 wilayas. A la question de savoir si son parti était prêt pour les prochaines législatives, Mohamed Saïd a indiqué que sa formation politique comptait participer à ce rendez-vous auquel

elle se préparait depuis 2009, date du dépôt de la demande d'agrément qui, a-t-il précisé, «remplit toutes les conditions requises». En attendant l'obtention de l'agrément, le parti a installé des structures provisoires au niveau de 43 wilayas. Une assemblée générale des cadres du parti est prévue, vendredi et samedi prochains à Alger, pour l'examen des nouvelles lois et la préparation du congrès constitutif prévu début janvier 2012. Concernant la représentativité de la femme au sein des assemblées élues (1/3), Mohamed Saïd a précisé qu'il s'opposait au «système des quotas, la compétence étant le seul critère pris en considération». Il est difficile d'appliquer le taux cité, notamment dans les régions de l'intérieur, a-t-il indiqué, estimant que «la seule solution consiste à changer les mentalités, en consacrant la crédibilité au sein même des partis pour encourager la femme à investir le champ politique».

L. B.

DÉVELOPPEMENT D'AIR ALGÉRIE Boutif annonce un plan d'action

Le P-dg de la compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie, Mohamed-Salah Boutif, a annoncé hier à Alger, l'élaboration d'un plan pluriannuel d'actions à moyens termes destiné à développer la compagnie. Il a, lors de la conférence annuelle des cadres de l'entreprise, affirmé que : «Ces travaux, qui ont déjà commencé, auront pour but d'établir un diagnostic sur l'ensemble des compartiments de l'entreprise pour aboutir à un plan pluriannuel et qui sera traduit en programme d'actions sectoriels». En dépit des efforts consentis par la compagnie en matière d'investissements, notamment en matière de renouvellement de la flotte et de recrutement de ressources humaines, ces efforts «n'ont pas été intégrés dans un plan cohérent», a estimé M. Boutif. A ce titre, le premier responsable d'Air Algérie a souligné la nécessité de définir les objectifs à moyen et long termes et les moyens de parvenir à assurer cette pérennité de l'entreprise escomptée. Le patron de la compagnie publique a également indiqué qu'il sera fait appel à toutes les compétences de l'entreprise à travers la constitution de groupes de réflexion. M. Boutif a, ainsi, appelé les cadres de l'entreprise à prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'«améliorer la relation avec le client à tous les niveaux, renforcer les relations avec les intermédiaires agréés, développer les relations avec les entreprises et toutes les institutions». Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité d'améliorer la qualité de service, estimant que cette mission est «l'affaire de tous», et notamment des unités régionales. Il a appelé ses cadres, à stopper «impérativement», la tendance à la baisse des parts de marché de l'entreprise, à développer leur contribution à l'ensemble des lignes du réseau au-delà de celles qui desservent leurs escales respectives, à veiller à une bonne gestion des créances et à une réduction des charges de fonctionnement.

L. B.

CRIMINALITÉ EN MILIEU URBAIN

Près de 67.000 interpellations au mois de septembre

Pas moins de 10.572 opérations de police ont été menées, durant le mois de septembre écoulé, par les différents services de police sur l'ensemble des wilayas du pays, particulièrement en zones urbaines et suburbaines. Il faut dire que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) semble être, plus que jamais, décidée à lutter contre la criminalité, notamment celle des milieux urbains.

PAR AHMED BOUARABA

Une criminalité qui est, selon moult observateurs, en hausse inquiétante. Pour preuve, une moyenne de 352 opérations est menée quotidiennement par les différents services de la police particulièrement celui de la sécurité publique (DSP) ainsi que celui de la police judiciaire (DPJ). Selon la cellule de communication et presse dudit corps constitué, ces opérations ont abouti à l'interpellation de 66.999 personnes, dont



2.452 différends aux parquets compétents, qui ont décidé la mise en détention provisoire de 1.093 personnes. Dans ce contexte, il convient de préciser que parmi les interpellés, 533 individus sont de nationalités étrangères. En outre, 396 mis en cause faisaient l'objet de recherches des services de sécurité et 2.056 autres pour différentes infractions. Notons, également, que le bilan des opérations de police menées au mois de septembre 2011, fait état de 765 affaires liées à la tranquillité et l'ordre publiques. Il s'agit particulièrement d'infractions d'ivresse publique, des troubles à l'ordre public, des rixes sur la voie publique, ainsi que la vente, sans auto-

risation, des boissons alcoolisées et autres. Pour ce qui est des affaires de détention d'armes prohibées, ledit bilan indique que 440 affaires ont été constatées durant cette période. La lutte contre l'immigration clandestine n'est pas en reste de ce bilan qui, faut-il le dire, est comparativement à ceux des autres mois riche en termes d'opération. Ainsi, 427 infractions pour séjour irrégulier et immigration illégale ont été enregistrées. Rien que pour la wilaya de Tamanrasset, les opérations de police ont permis l'interpellation de 275 personnes, dont 260 étrangers, pour séjour irrégulier et immigration illégale, parmi lesquels ont été refoulés du territoi-

re national sur décision du parquet. Concernant la lutte contre la drogue et la toxicomanie, les éléments de la police ont enregistré 424 affaires de détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes.

DES VÉHICULES DES DOUANES SACCAGÉS

Auteurs de troubles à l'ordre public et dégradation de véhicules des Douanes, trois contrebandiers ont été interpellés, la semaine écoulée, par les forces de police de Tébessa. L'affaire remonte au début de la semaine passée où il a été saisi, par les services des Douanes algériennes, quatre camions transportant de la marchandise destinée à la contrebande. Présentés devant le parquet, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour, notamment, contrebande, trouble à l'ordre public et dégradation de biens de l'Etat. Durant cette période, trois autres personnes ont été présentées au parquet de Tiaret pour, notamment, création d'association de malfaiteurs, détention de stupéfiants et port d'armes prohibées. C'est suite à un renseignement, faisant état d'agressions, perpétrées par trois individus encagoulés et armés d'armes blanches à l'endroit des citoyens qui se rendaient au marché hebdomadaire de Sougueur, que les forces de police de Tiaret se sont rendues sur les lieux, où elles ont interpellé les mis en cause, âgés entre 25 et 30 ans. Notons, enfin, qu'à l'issue de cette affaire, il a été récupéré une épée, un poignard ainsi qu'une quantité de kif traité, destinée à la consommation.

A. B.

SINISTRÉS DE CATASTROPHES NATURELLES

Des chalets préfabriqués en prévision...

PAR RAYAN NASSIM

Près de 4.000 chalets en préfabriqué, destinés au relogement de sinistrés en cas de catastrophes naturelles, seront réalisés d'ici à 2012 par le groupe public Wood Manufacture (bois), a indiqué le p-dg du groupe, M. Ali Slimani.

L'Etat a décidé de constituer un "stock stratégique" de chalets en préfabriqué en prévision de catastrophes naturelles, a souligné M. Slimani, en marge du 2e salon de la manufacture (Manufac 2011).

«Le groupe a, d'ores et déjà, lancé la production de ces maisons préfabriquées en plus de 200 classes scolaires et 50 blocs sanitaires qui devraient être livrés au premier semestre 2012», a-t-il ajouté dans une déclaration à l'APS. Le groupe a déjà participé à la réalisation de chalets pour reloger les sinistrés des inondations de Bab-El Oued (2001), du séisme de Boumerdès (2003), de Ghardaïa en 2008 et d'El Bayadh récemment, précise le

même responsable. Par ailleurs, M. Slimani a souligné que l'enveloppe financière consacrée par les pouvoirs publics à la relance du secteur de la manufacture était "considérable", alors que les crédits accordés avec des taux bonifiés permettraient de lancer un "ambitieux" plan de développement sur la période 2011-2015 pour "promouvoir la production nationale".

«Nous avons bénéficié pour la première fois d'un crédit pour constituer un fonds de roulement, qui nous permettra de nous approvisionner régulièrement en matières premières et éviter toute rupture de stock», a-t-il affirmé. Les pouvoirs publics ont décidé d'accompagner les entreprises relevant de la SGP-industries manufacturières, à laquelle appartient le groupe, à travers notamment un assainissement financier de 70 milliards de DA. Des crédits bancaires à des conditions avantageuses ont été, également, accordés pour la modernisation et la mise à niveau des équipements des entreprises relevant de cette

société pour un montant de 40 milliards de DA. Ces entreprises ont, également, bénéficié de crédits bancaires de 25 milliards de DA pour les besoins de leur fonctionnement.

Le groupe Wood Manufacture compte porter sa part de marché dans l'ameublement de 30% actuellement à plus de 50% d'ici à 2015, selon le même responsable.

«Nous n'arrivons pas actuellement à satisfaire la demande du marché national», a-t-il déploré. Le groupe fait face, également, à une "concurrence déloyale et au marché informel", lui causant "un important préjudice".

Composé de 22 entreprises, le groupe Wood manufacture (bois) couvre les activités de la première transformation du bois, de menuiserie générale, de mobilier domestique et collectif, de construction en préfabriqué, de cabines sahariennes et de la distribution.

Il assure 5.299 postes de travail et réalise un chiffre d'affaires annuel moyen de 11,9 milliards de dinars.

R. N.

LORS DE SA RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE

Le SNMGSP hausse le ton

PAR LOTFI SID

Les représentants du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP) et des responsables de la tutelle étaient assis autour d'une table de négociation afin de débattre des revendications qui demeurent en suspens.

Lors de cette réunion, le SNMGSP a, surtout, mis l'accent sur l'installation de la commission qui définit les conditions du passage de grade du médecin généraliste au médecin généraliste principal et du médecin

généraliste principal au médecin généraliste en chef. En outre, le syndicat n'a pas manqué d'évoquer la demande d'application de la prime de garde et la prime de contagion, ainsi que la prise en charge d'une formation médicale continue pour cette corporation.

De son côté, le secrétaire général du ministère de la Santé a affirmé que le dossier est en phase de finalisation et que le décret sera promulgué prochainement.

Par ailleurs, le SNMGSP a revendiqué d'autres droits qui sont, entre autres, l'ouver-

ture des postes budgétaires pour les nouveaux diplômés et la promulgation rapide des statuts des établissements de santé publique pour la mise en place des commissions paritaires et la régularisation des postes supérieurs.

Afin d'évaluer le processus d'avancement des points discutés, les deux parties ont fini par programmer une autre rencontre qui se tiendra le 3 novembre prochain, a indiqué le syndicat.

L. S.

LUTTE CONTRE LES DÉLITS 19 individus arrêtés à Ouled Djellal

Dix-neuf individus, auteurs présumés de divers délits dans la circonscription administrative de la daïra d'Ouled Djellal (Biskra), ont été interpellés dans la nuit de jeudi à vendredi, a indiqué le chef de la sûreté de daïra, vendredi à l'APS.

Ces arrestations ont été effectuées à la suite d'une opération *coup-de-poing* menée par les éléments des services de la sûreté de wilaya et ciblant certains quartiers de cette localité située à 98 km à l'ouest de Biskra, selon le même responsable. Parmi les personnes appréhendées, 15 devront répondre du délit d'ivresse publique, 2 de celui de commercialisation illicite, dans des domiciles, de boissons alcoolisées et 2 autres devront expliquer la provenance des produits stupéfiants trouvés en leur possession, a encore précisé le chef de la sûreté de daïra. Au cours de cette même opération, qui a duré plusieurs heures, les services de police ont saisi 53 motocyclettes dépourvues de papiers, procédé au contrôle de l'identité de 55 personnes et opéré la vérification des documents de bord et du chargement de 66 véhicules de diverses catégories, selon la même source. Les individus interpellés seront traduits en justice aussitôt après la formalisation des dossiers de présentation, a conclu le chef de la sûreté de daïra d'Ouled Djellal.

AFLOU (LAGHOUAT)

Spécialistes et paramédicaux pour l'EPH

De nouveaux spécialistes et paramédicaux qualifiés sont venus renforcer l'Etablissement hospitalier public (EPH) d'Aflou, wilaya de Laghouat, selon les responsables de cette administration.

L'opération de recrutement a concerné deux anesthésistes-réanimateurs et cinq agents paramédicaux affectés au service de réanimation, 10 infirmiers qui seront répartis entre les différents services de l'EPH, a indiqué la même administration qui a signalé, toutefois, un déficit accusé en encadrement dans certaines spécialités notamment chirurgicales et médicales de base. Ce manque est expliqué par la fin de contrats des praticiens spécialistes.

Le renfort en encadrement médical et paramédical permettra, selon les responsables de l'EHP, d'améliorer les prestations de santé et d'assurer une prise en charge efficace des patients des différentes communes du nord de la wilaya, notamment ceux des localités situées dans des régions enclavées.

Les mêmes responsables, qui relèvent une grande affluence de malades sur l'EPH d'Aflou, notamment au niveau des services des urgences et du laboratoire d'analyses, fondent beaucoup d'espoirs sur l'ouverture de services similaires au niveau des établissements publics de santé de proximité (EPSP) pour une bonne prise en charge des malades des régions enclavées.

JIJEL

Prochain Salon national du cuir

Plus de 100 participants, entre artisans, maroquiniers et producteurs spécialisés dans le cuir et la mégisserie, prendront part au prochain Salon national du cuir, prévu à Jijel le mois prochain, selon les organisateurs.

Initiée par la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM), cette manifestation, au triple cachet économique, culturel et artisanal, se propose de mettre en valeur le secteur de l'industrie du cuir et ses perspectives, selon le directeur de la CAM, M. Abdelhak Kerdid.

Cette troisième édition se déroulera dans le hall du nouveau musée Kotama, dans le centre de la ville, contrairement aux précédentes éditions qui avaient eu pour cadre une grande surface située au cœur du quartier populaire Calzada.

Des tanneurs, maroquiniers, mégisseries, selliers et autres transformateurs du cuir se donneront rendez-vous au titre de cette rencontre destinée à mettre en valeur un produit du terroir largement travaillé, de père en fils, dans de nombreuses localités de la région de Jijel, à l'image de Sidi Abdelaziz.

Des expositions-ventes de produits de cuir et des conférences consacrées à cette activité ponctueront ce salon, dont la tenue coïncidera avec la célébration de la Journée nationale de l'artisanat.

APS

TISSEMSILT, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Lancement d'une étude sur les espaces verts

La Direction de l'Environnement lance une étude sur le recensement de l'ensemble de espaces verts dans la ville de Tissemsilt et cela avant la fin 2011 en vue de leur réhabilitation et aménagement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre du plan quinquennal en cours, cette opération sera effectuée par un bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'environnement, comportant un recensement précis de l'ensemble des espaces verts disponibles au chef-lieu de wilaya, pour mieux connaître leur état et leurs positions, souligne l'APS. Cette étude, qui sera achevée au deuxième trimestre de l'année prochaine, permettra de classer ces espaces en vue de leur réhabilitation et leur aménagement, en coordination avec les services communaux, indique la même Direction de l'environnement qui avait élaboré déjà un programme relatif aux espaces verts ciblant les différentes communes de la wilaya, portant essentiellement sur une action de sensibilisation, en coordination avec les associations de l'environnement et les comités de quartier, afin de sensibiliser les citoyens sur l'importance des espaces verts disponibles et proposer la création de jardins de proximité dotés de commodités, telles que les aires de repos pour les enfants et les familles au niveau des grandes agglomérations, à l'instar de Tissemsilt, Bordj Bounaâma, Theniet El-



Had, Lardjem et Khemisti. La réussite de ce programme est tributaire du rôle des associations, des communes et des citoyens, dans l'intensification de la création d'espaces verts et leur protection, selon le directeur de l'environnement, M. Abderrazak Chouatra. Selon l'APS, la Direction locale du tourisme et de l'artisanat a, d'autre part, programmé, pour début 2012, une opération d'aménagement et

d'équipement de deux forêts récréatives à Tissemsilt et Theniet El-Had, comportant le reboisement d'une superficie globale estimée à environ 20 hectares qui sera concrétisée par la Conservation des forêts, ainsi que la réalisation de pistes, d'aires de jeux pour enfants, des cafétérias et deux lacs artificiels, dans le cadre de la promotion du tourisme de montagne et de l'environnement.

B. M.

MEDEA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Mise en valeur des terres en jachère



Une superficie de 3.300 hectares de terres en jachère sera mise en valeur à Médéa, au titre de la campagne labours-semailles 2011-2012, dans le cadre d'un programme de réduction des surfaces en jachères initié conjointement par la Direction des services agricoles (DSA) et la chambre agricole, a annoncé la DSA.

Cette superficie sera intégrée, à la faveur de la prochaine campagne, aux 120.000 hectares réservés aux différentes cultures céréalières, a souligné la même Direction, précisant que cette opération de mise en valeur concerne une première tranche d'un programme de résorption graduelle de la jachère, au profit de nouvelles

cultures qui mériteraient d'être développées dans la région, eu égard à leurs apports à l'économie locale.

Les initiateurs de ce programme de résorption de la jachère espèrent parvenir, d'ici 2014, à la mise en valeur d'une superficie de 15.000 hectares, ce qui représente près de 11% des terres en jachère de la wilaya, qui s'étendent sur une superficie globale de 145.313 hectares, soit 44% de la surface agricole utile (SAU), estimée à 337.939 hectares. A ce titre, il est prévu de consacrer la totalité de cette surface supplémentaire à la culture de légumineuses alimentaires et fourragères qui occupent respectivement 1% et 8% de la superficie agricole utile, contribuant ainsi à l'extension progressive des surfaces réservées à ces deux cultures. Il est prévu, dans ce contexte, la répartition de ce périmètre en 28 parcelles de démonstration qui serviront de sites d'initiation des agriculteurs sélectionnés pour cette opération sur les techniques modernes de culture des légumineuses alimentaires et fourragères, ainsi que la mise en pratique des méthodes récentes en matière d'intensification de ce type de culture.

APS

SOUK-AHRAS, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE

Levée du gel des aides sur le créneau «élevage»

Dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, la levée du gel sur le soutien aux activités d'élevage et sur leur financement, effective depuis juillet dernier, a contribué à la relance de l'investissement et à la création d'emplois, a indiqué le responsable local de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette décision, qui concerne 14 wilayas frontalières du pays, devra permettre de traiter les dossiers en souffrance à la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), en vue d'éventuels financements de projets d'élevage bovin et ovin et d'apiculture ou de collecte de lait, notamment dans les bassins laitiers tels que la wilaya de Souk-Ahras, a ajouté le même responsable à l'APS.

L'entrée en vigueur de cette mesure a permis le dépôt de 95 dossiers à l'agence de la CNAC de Souk-Ahras, dont 41 dossiers pour des projets d'élevage ovin, bovin et apicole, 37 pour les services et 17 pour la collecte de lait.

Pour rappel, le gel des aides à l'investissement dans les activités d'élevage dans les wilayas frontalières remonte à 2009. Il



avait décidé pour permettre aux autorités de renforcer les dispositifs de contrôle.

Depuis le début de l'année 2011 à ce jour, 1.300 dossiers ont été, selon l'APS, déposés à la CNAC, dont 894 ont été agréés. Quelque 80% des demandeurs souhaitent acquérir des camions ou des véhicules utilitaires pour le transport collectif, le reste concerne des activités de services et des travaux publics. Les chômeurs por-

teurs de projets et jouissant de compétences particulières, sans diplôme ou sans qualification, sont orientés vers les centres de formation professionnelle conventionnés avec la CNAC pour disposer d'une attestation faisant foi de leur compétence, a également rappelé le responsable local de la Caisse nationale d'assurance chômage.

B. M.

CONSTANTINE, ASSOCIATION DE LA FEMME RURALE

«Femme et terre», nouvelle dénomination



L'association de la femme rurale de Constantine s'appelle désormais "Femme et terre", une modification de dénomination accompagnée d'un ajustement de son champ d'action, selon sa présidente.

Mme Fouzia Bensouiki, qui vient d'être élue pour la 3e fois consécutive à la

tête de cette association, a saisi l'occasion de la célébration des Journées mondiales de la femme rurale et de l'alimentation pour expliquer le nouveau style de travail et le nouveau champ d'action de cette entité.

Lors d'une réunion qui a regroupé dans sa ferme de Béni H'midène les nouveaux membres du bureau de l'association, avec

le président de la Chambre de l'agriculture et un représentant de la daïra de Hamma Bouziane, cette agricultrice, également universitaire, a indiqué que la carte d'agricultrice n'est pas exigée pour l'adhésion à l'association "Femme et terre".

L'association ambitionne de travailler comme un "genre de club" et de "structure d'échange d'expériences et d'informations à même d'apporter un plus à la promotion de l'agriculture et du travail de la terre", a-t-elle expliqué. Déjà, l'association s'est attachée les services d'une universitaire-chercheur en éco-pédologie qui a soulevé, lors du débat auquel a donné lieu la rencontre, "toute l'importance de l'analyse du sol dans le travail de la terre". L'Algérie devrait penser, pour ce faire, à former des laborantins d'analyse de sol et à ouvrir des laboratoires spécialisés dans ce domaine, a souligné cette universitaire, précisant qu'une même superficie agricole en apparence homogène peut comporter plusieurs types de sol différents et qu'un même sol peut changer de teneur d'une année à une autre. Elles sont déjà une dizaine de femmes, dans la wilaya de Constantine, pour la plupart des universitaires, à s'être lancées dans le travail de la terre, qui dans la céréaliculture à grande échelle, qui dans l'élevage, qui dans l'apiculture et à avoir réussi, ce faisant, à relever le défi de faire sortir la femme algérienne travailleuse de la terre du rôle traditionnel de petite exploitante dans l'agriculture vivrière.

APS

NAÂMA

Plus de 800 projets financés ces 4 derniers mois

Plus de 800 projets ont été financés au cours des quatre derniers mois dans la wilaya de Naâma, par le biais du dispositif des microcrédits, selon l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Ces projets ont généré 900 emplois en faveur de jeunes promoteurs qui ont bénéficié de crédits sans intérêts, notamment pour les projets montés par la femme au foyer et les diplômés d'universités. Le nombre de projets financés entre les mois de juin et août derniers est considéré comme le plus élevé que ceux évalués tout au long des trois dernières années. Ceux-ci sont au nombre de 735. Cet engouement des jeunes s'explique par les mesures incitatives et les facilités accordées par l'Etat aux jeunes universitaires, aux promus des établissements de la formation professionnelle et aux femmes au foyer, pour réaliser leurs projets et créer des activités économiques, de production et de services. Selon les responsables de l'ANGEM, la hausse des demandes sur les microcrédits, par rapport aux années précédentes, est aussi justifiée par la désignation d'accompagnateurs des jeunes promoteurs dans les différentes daïras et l'intensification des campagnes d'information et de sensibilisation au niveau des communes. Des campagnes similaires ont également été organisées en direction des pensionnaires des établissements pénitentiaires d'Aïn-Sefra et El-Biodh, notamment les artisans, pour leur faire connaître le dispositif de l'ANGEM et les en faire bénéficier au terme de leur peine.

AIN-TEMOUCHENT

6.059 projets de proximité en cours de lancement

Quelque 6.059 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) sont en cours de lancement sur les 12.000 prévus par le programme quinquennal 2009-2014, a annoncé à Aïn-Témouchent, le directeur général des forêts (DGF), M. Abdelmalek Titah. "Sur ce total, plus de 3.500 PPDRI ont été lancés à ce jour, selon la dernière réunion trimestrielle d'évaluation, alors que la totalité des 6.059 projets seront lancés d'ici à la fin de l'année en cours", a précisé le directeur général en marge d'une rencontre sur la femme rurale. Ces projets touchent 4 millions d'habitants de zones rurales sur un total de 14 millions, selon M. Titah qui a précisé encore que ces mêmes PPDRI concernent plus de 600.000 ménages résidant dans 4.000 localités relevant de 1.100 communes du pays. "A ce titre, le rôle des associations est primordial dans ce cadre. D'où l'opportunité de leur adhésion au niveau des commissions communales d'animation (CARC)", a-t-il dit. Les pouvoirs publics ont, pour leur part, consentis "d'énormes efforts" pour soutenir ces actions, notamment en inscrivant la réalisation de 900.000 habitations rurales au titre de l'actuel quinquennal (2010-2014). "Cette formule a connu un engouement des populations rurales durant le quinquennal 2005-2009 au cours duquel 500.000 unités ont été programmées", a rappelé le DGF.

APS

CAMEROUN

Paul Biya officiellement réélu président

Près de trente ans après son arrivée au pouvoir, Paul Biya, 78 ans, a été une nouvelle fois réélu président du Cameroun à la suite du scrutin du 9 octobre. Selon la Cour suprême, qui a annoncé les résultats, il obtient 77,9% avec 3.772.527 voix devant son opposant historique du Social Democratic Front, John Fru Ndi, qui obtient 578.175 voix, soit 10,71% des votants. Le taux de participation est de 65,82 %.

La Cour suprême avait rejeté jeudi un appel présenté par l'opposition pour faire annuler les résultats du scrutin. Sept candidats de l'opposition estiment que l'élection a été entachée de fraudes et ont demandé la tenue d'un nouveau scrutin, menaçant d'organiser des manifestations si leur demande était repoussée.

Paul Biya, qui entame donc son sixième mandat, a reconnu qu'il y avait peut-être eu des 'imperfections' dans le déroulement du vote mais a nié les accusations de fraude. Le mandat présidentiel au Cameroun est de sept ans.

PRÉSIDENTIELLES/ARGENTINE

Cristina de Kirchner donnée favorite

La présidente argentine sortante Cristina de Kirchner est donnée favorite pour remporter les élections présidentielles prévues aujourd'hui, ont indiqué des sondages rendus publics vendredi.

Selon les derniers sondages effectués à quelques jours du scrutin, la présidente sortante obtiendrait entre 50 et 55% de voix, soit un écart de près de 40 points sur son rival immédiat, le social-démocrate, Ricardo Alfonsín.

Les prévisions des observateurs se basent en grande partie sur les résultats des premières élections primaires et obligatoires tenues le 14 août dernier. La présidente argentine avait alors remporté le scrutin avec 50,24% des suffrages.

THAÏLANDE

Les inondations vont durer 4 à 6 semaines

Les inondations en Thaïlande, qui ont obligé les autorités à ouvrir les écluses de Bangkok pour évacuer au plus vite l'eau vers la mer, devraient encore durer quatre à six semaines, a indiqué la Premier ministre. Le cabinet de Yingluck Shinawatra a longtemps tenté d'empêcher la capitale de 12 millions d'habitants d'être gagnée par les eaux après une mousson surabondante qui a déjà tué plus de 750 personnes en Asie du Sud-Est, dont 356 en Thaïlande.

Mais cette bataille-là semblait perdue et la seule question est désormais de savoir si les centres historique, financier et commercial seraient durement touchés ou non au cours d'un combat au long cours. Comme anticipés, les premiers quartiers inondés vendredi ont été ceux situés au nord de la ville, à une quinzaine de kilomètres du centre. Un total de 28 provinces sont inondées, 9 millions de personnes sont concernées.

APS

YÉMEN

Le Conseil de sécurité appelle le président yéménite à partir

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi une résolution dans laquelle il condamne les atteintes aux droits de l'Homme par les autorités yéménites et exige de toutes les parties au Yémen qu'elles renoncent immédiatement à employer la force à des fins politiques.

Dans cette résolution présentée par l'Allemagne et le Royaume-Uni, le Conseil de sécurité «*déplore profondément la mort de centaines de personnes, pour la plupart des civils, dont des femmes et des enfants*».

Il «*condamne énergiquement les atteintes persistantes aux droits de l'Homme par les autorités yéménites, dont l'emploi excessif de la force contre des manifestants pacifiques ainsi que des actes de violence, le recours à la force, et les atteintes aux droits de l'Homme qui sont le fait d'autres protagonistes, et insiste pour que tous les responsables des violences et violations des droits de l'Homme répondent de leurs actes*».

Le Conseil de sécurité «*exige de toutes les parties qu'elles renoncent immédiatement à employer la force pour atteindre leurs objectifs politiques*».

Selon les membres du Conseil de sécurité, la signature et l'application dans les meilleurs délais d'un accord de paix reposant sur l'initiative du Conseil de coopération du Golfe font partie intégrante d'un



processus de transition politique sans exclusive ni heurt, piloté par le Yémen. Ils notent que le Président du Yémen s'est engagé à signer cette initiative et demandent «*la concrétisation de cet engagement, de sorte à assurer sans plus tarder une transition pacifique*».

En outre, le Conseil de sécurité se dit «*préoccupé par la présence d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique et déterminé à écarter cette menace en agissant conformément à la Charte des Nations unies et au droit international*».

S'agissant de la situation humanitaire, il appelle la communauté internationale à

apporter une aide au Yémen et demande à toutes les parties yéménites de faciliter les travaux des organismes des Nations unies et des autres organisations compétentes et de faire en sorte que l'acheminement sans retard de l'aide humanitaire vers les personnes qui en ont le plus besoin dans tout le Yémen puisse se faire dans des conditions d'accès total, sûr et sans entrave. Par ailleurs, le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, Djamal Benomar, retournera prochainement au Yémen pour reprendre ses contacts avec toutes les parties yéménites pour les aider à avancer.

TROUPES AMÉRICAINES EN IRAK

Le repos du guerrier pour 2012

Le président Barack Obama a annoncé vendredi le retrait des quelque 39.000 soldats américains encore stationnés en Irak d'ici à la fin de l'année, rapporte le quotidien *Libération*, mettant fin à près de neuf ans d'un conflit engagé par son prédécesseur George W. Bush.

L'annonce est survenue après une visioconférence avec le Premier ministre irakien Nouri Al-Maliki et l'échec des négociations visant à maintenir des troupes américaines. Bagdad a assuré que les deux responsables étaient sur la même longueur d'ondes.

Le président des Etats-Unis s'est défendu d'abandonner l'Irak et averti à demi-mot le voisin iranien que Washington resterait vigilant. «*De même que les Irakiens ont tenu bon pendant la guerre, j'ai bon espoir qu'ils sauront construire un avenir à la hauteur de leur histoire*», a déclaré Obama. «*Nous resterons les partenaires d'un Irak qui contribue à la sécurité régionale et à la*



paix, de même que nous appelons les autres pays à respecter la souveraineté de l'Irak», a-t-il dit.

Le départ des troupes à la fin de l'année faisait déjà l'objet d'un accord signé en 2008 entre les deux pays. Mais Washington et Bagdad négociaient afin de maintenir un contingent de quelques milliers d'hommes pour former des soldats irakiens. Les discussions butaient sur le statut juridique des troupes américaines

après 2011. Washington exigeait une immunité totale pour ses militaires, les mettant à l'abri de toute poursuite judiciaire en Irak, ce que Bagdad refusait.

Les soldats quitteront Bagdad «*la tête haute, fiers de leur réussite*». En plein «*printemps arabe*» et au lendemain de la mort de Mouammar Kadhafi en Libye, Obama a estimé que la fin de l'intervention de son pays reflétait «*une transition plus vaste*». «*Le flux de la guerre se retire*», a-t-il observé.

George W. Bush avait déclenché l'invasion de l'Irak en mars 2003 sans l'aval des Nations unies, officiellement pour mettre hors d'état de nuire les armes de destruction massive que le dictateur Saddam Hussein était censé posséder. Ces armes ne seront jamais trouvées et Saddam Hussein sera finalement capturé par les Américains en décembre 2003 puis exécuté par la justice irakienne en 2006

RI/ libération



**Une initiative
pour se
rapprocher
davantage de
ses clients**



Page 14

ALCATEL LUCENT ÉTOFFE SON RÉSEAU EN ALGÉRIE

ITISSALNET, NOUVEAU DISTRIBUTEUR À VALEUR AJOUTÉE

Page 12



Alcatel·Lucen

● DJEZZY

**Une soirée en l'honneur
des entreprises
du Centre**

● RACHAAT D'OTA

**Le ministère des
Finances fait appel
à des cabinets
d'experts algériens**

Page 13

● JOOMLADAY

**Oran abrite
la 2^e rencontre
«Joomla
solidarité 2.0»**

Page 12



BLACKBERRY EN ALGÉRIE

**Net-Skills
va inaugurer
une structure SAV
prochainement**

Page 13

ALCATEL LUCENT ÉTOFFE SON RÉSEAU EN ALGÉRIE

Itissalnet, nouveau distributeur à valeur ajoutée

Alcatel Lucent a étendu son réseau de distribution en Algérie avec un nouveau distributeur à valeur ajoutée. C'est lors d'un point de presse organisé ce matin à l'Hôtel Hilton d'Alger que les responsables d'Alcatel Lucent ont présenté leur nouveau distributeur : Itissalnet.

Selon Laurent Thévenor, directeur régional Afrique francophone chez Alcatel Lucent, ce nouveau distributeur dispose de près de 10 ans d'expérience sur les avantages des solutions Alcatel-Lucent Entreprise et de bonnes connaissances techniques pour supporter les revendeurs indirects. «Itissalnet aidera à changer la façon de communiquer entre les entreprises et leurs clients et aidera Alcatel-Lucent à se développer en Algérie», a-t-il déclaré. Selon les termes de cet accord, Itissalnet offrira un support commercial et technique sur les solutions Alcatel-Lucent Entreprise pour les PME aux revendeurs indirects en Algérie. «Ceci ouvrira les solutions de communication, les solutions d'infrastructure de réseau, ainsi que les



solutions de communication visuelles, intégrées dans le portefeuille Alcatel Lucent Entreprise», a encore précisé M. Thévenor. Ce contrat de distribution présente une opportunité pour chaque partie. Ainsi, Alcatel-Lucent et Itissalnet peuvent tirer avantage de leurs aptitudes et compétences technologiques et élargir leur champ d'action en Algérie. En effet,

les deux parties combineront leurs forces pour offrir des solutions de communication complètes et sérieuses sur le territoire algérien.

De son côté, Hocine Amini, Directeur général d'Itissalnet s'est dit fier de ce nouveau partenariat avec Alcatel Lucent. «C'est un groupe international et Alcatel Lucent avait besoin d'un partenaire local pour l'ai-

der à se développer. Un partenaire qui est du pays et qui connaît la législation nationale», a-t-il soutenu.

Sur un autre chapitre, M. Thévenor a rappelé qu'Alcatel Lucent est présente en Algérie depuis plus de 20 ans avec une croissance de (+20%) par an et ce depuis trois ans. Alcatel Lucent dispose en Algérie de 6 revendeurs directs et de 2 VAD (grossistes).

JOOMLADAY

Oran abrite la 2^e rencontre «Joomla solidarité 2.0»



Après la réussite de la première édition organisée au cyberparc de sidi abdellah en avril dernier, un communiqué parvenu à notre rédaction indique l'organisation de la deuxième rencontre de Joomla! Day Oran avec pour but la création d'un site internet Joomla pour chaque association. Il s'agit là d'un nouveau format d'information au service du web social.

«Notre engagement est d'humaniser le web en offrant à toute association qui active dans les actions de solidarité un site web sous forme de pack prêt à l'emploi, ainsi qu'un nom de domaine et un hébergement d'une année, une assistance technique sera également à leur service pour la mise en place de leur site web», diront les organisateurs de cet évènement.

A cette occasion, des communications et conférences seront animées par des intervenants algériens et étrangers.

DJEZZY

Une soirée en l'honneur des entreprises du Centre

Après la soirée Entreprise de l'Ouest qui s'est tenue il y a quelques jours à Oran, Djezzy a organisé, dans un grand hôtel d'Alger, un autre événement consacré cette fois-ci à ses partenaires économiques du Centre.

A cette soirée, plus de 200 chefs d'entreprise ont répondu présents, indique aujourd'hui un communiqué de l'opérateur. Cet événement a été rehaussé par la participation exceptionnelle du maître du chaâbi, Abdelkader Chau. A cette occasion, les responsables commerciaux ont mis l'accent sur le lien fort qui unit Djezzy, leader de la téléphonie mobile, à ses partenaires. Un lien, a-t-il affirmé, qui n'est pas seulement commercial, mais aussi amical, car au fil du temps de solides relations se sont nouées entre les uns et les autres.

De leur part, quelques chefs d'entreprises ont tenu à exprimer leur fidélité et leur reconnaissance à Djezzy qui les a menés sur le chemin du succès et de la haute compétitivité grâce à ses solutions uniques et ses offres inédites. Ainsi, la soirée s'est terminée tard dans une ambiance de joie et de fête. Ce qui a fait dire à beaucoup de chefs d'entreprises que «la fête est permanente avec Djezzy».

RACHAT D'OTA

Des experts algériens à la rescousse



L'Etat algérien semble déterminé plus que jamais à racheter l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy. Pour ce faire, un avis d'appel d'offres a été lancé avant-hier par le ministère des Finances pour sélectionner des cabinets d'experts comptables algériens qui vont l'assister dans l'opération d'acquisition de la société Orascom Telecom Algérie (OTA).

Dans l'avis d'appel d'offres, le ministère des finances chargé du dossier Djezzy exige des cabinets d'experts comptables d'être de droit algérien, cumulant plus de 20 années d'expériences et ayant réalisé au moins dix opérations d'audit et d'expertise et/ou d'assistance ou de conseil. D'ailleurs, la loi 10-01 relative aux professions comptables interdit aux étrangers d'exercer les professions d'experts comptables et de commissaires aux comptes en Algérie, rappelle-t-on. Selon une information rapportée par APS, le ministère précise que les cabinets qui ont déjà entretenu ou qui entretiennent actuellement des relations avec OTA, ou avec Sherman & Sterling, le partenaire de l'Algérie dans l'évaluation de Djezzy, ne sont pas autorisés à participer à cet appel de présélection. Aussi, les cabinets en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité, ou même les experts comptables qui ont fait objet d'un jugement affectant leur probité professionnelle, sont exclus de participer à cette présélection.



BLACKBERRY EN ALGÉRIE

Net-Skills va inaugurer une structure SAV prochainement

Net-Skills, intégrateur de solutions informatiques d'entreprises et représentant de l'équipementier canadien RIM (Reserch In Motion) qui commercialise les terminaux Blackberry annonce la prochaine inauguration d'une structure service après-vente pour la marque Blackberry afin d'accompagner les clients de la marque de plus en plus nombreux en Algérie.

Le représentant de RIM Blackberry en Algérie Net-Skills espère inaugurer prochainement sa première structure service après-vente (SAV) pour les combinés Blackberry, une affaire qui regroupera tout le métier du SAV avec la maintenance et la vente d'accessoires.

Disponible depuis l'année 2006 en Algérie chez les opérateurs de téléphonie mobile, les terminaux Blackberry sont destinés aux entreprises pour une utilisation purement professionnelle. Aujourd'hui, ses mobiles trouvent une nouvelle clientèle, celle des particuliers qui est naturellement plus importante en nombre.

SYSTÈME D'EXPLOITATION GOOGLE

Android 4.0 Ice Cream Sandwich officialisé

C'est désormais officiel, la prochaine mise à jour du système d'exploitation de Google pour smartphones serait Android 4.0 Ice Cream Sandwich, une version qui va unifier les versions Android 2.x pour smartphone et Android 3.x pour tablette.

Android 4.0 Ice Cream Sandwich (ICS) adopte une interface graphique revue et corrigée avec des éléments modernes, plus design dotés d'un plus d'éléments graphiques dans l'ensemble. Il est par ailleurs annoncé que Google y a intégré des touches virtuelles. Une seconde barre placée en bas de l'écran qui a un rôle de gestionnaire multitâche vient s'ajouter à celle déjà existante destinée à la notification, elle rassemble les boutons, Home, Retour et Applications récentes.

Il est annoncé par ailleurs que le premier smartphone qui accueillera l'Android 4.0 sera le Samsung Galaxy Nexus.



Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@mobilealgerie.com

LG INAUGURE SA PREMIÈRE ECOLE DE CUISINE EN ALGÉRIE

Une opération pour se rapprocher davantage de ses clients

LG innove en travaillant dans la diversification de ses activités en Algérie. Après avoir offert une gamme très variée de produits allant du simple téléphone à la tv 3D, LG Algérie offre à la gastronomie algérienne une occasion d'exprimer le talent qu'elle mérite à travers son école de cuisine qu'elle ouvre pour la première fois en Algérie.

Baptisée : «LG Cooking school», cette école porte les couleurs, le design et la personnalité de LG. Une structure qui est dotée de tout le confort, ainsi que des équipements appropriés pour une cuisine de haute qualité avec comme équipement Star : le four

«Solar Dom».

Située dans le quartier de Ain Naâdja, juste au-dessus du showroom LG, l'école de cuisine LG, qui se décline sous un design imposant, se compose de plusieurs espaces agréables et bien aménagés pour recevoir à la fois pas moins d'une vingtaine de prétendantes au perfectionnement et

aux cours de cuisine que prodiguera une des plus célèbres figures de l'art culinaire algérien. Il s'agit de Mme Arezki. Lors de l'inauguration officielle de cette école, en présence des cadres de LG Algérie, mais également des représentants de la presse nationale, LG avait indiqué que «Mme Arezki est pleinement engagée aux côtés de LG dans cette opération et c'est à elle que revient la mission de dispenser ses cours aux femmes qui auront la chance de gagner leur place». M. Ahn Deuk Soo,

directeur général de LG Algérie, a déclaré aux présents que ce projet, qui aurait coûté pas moins de 200.000 dollars, n'est autre qu'une «magnifique» union entre l'homme et la machine. Lors du jeu questions-réponses, le responsable du projet n'a pas manqué d'annoncer que tout client ayant acheté un produit LG lui donne accès à une formation culinaire. «Un produit acheté est équivalent de deux cours culinaires gratuits», précise le même responsable. Donc, cette formation est réservée exclusivement aux clients LG. Dans le même sillage, il est indiqué que cette opération, qui débute le 13 novembre prochain, est appelée à se généraliser à d'autres régions du pays. Pour le moment, seulement les clients d'Alger et ses environs peuvent bénéficier de cette formation. Des coupons seront remis à chaque client ayant acheté un produit LG au niveau de ses showrooms d'Alger et ses environs dans une période de validité d'un mois. Aussi, lors de cette formation, Mme. Arezki fera découvrir à ses «apprentis», qu'ils soient hommes ou femmes, les merveilles du «Solar Dom», four multifonctions qui offre une multitude de solutions et de moyens pour réussir son plat, avec un gain de temps, d'énergie et de plaisir. En plus de la visite effectuée à LG Cooking school, des journalistes de la presse nationale et spécialisée ont bénéficié d'un cours gratuit donné par Mme Arezki dans une ambiance bon enfant. A noter, enfin, que l'école ouvre ses portes quatre fois par semaine, à savoir dimanche, lundi, mercredi et jeudi, à raison de 3 heures par séance.

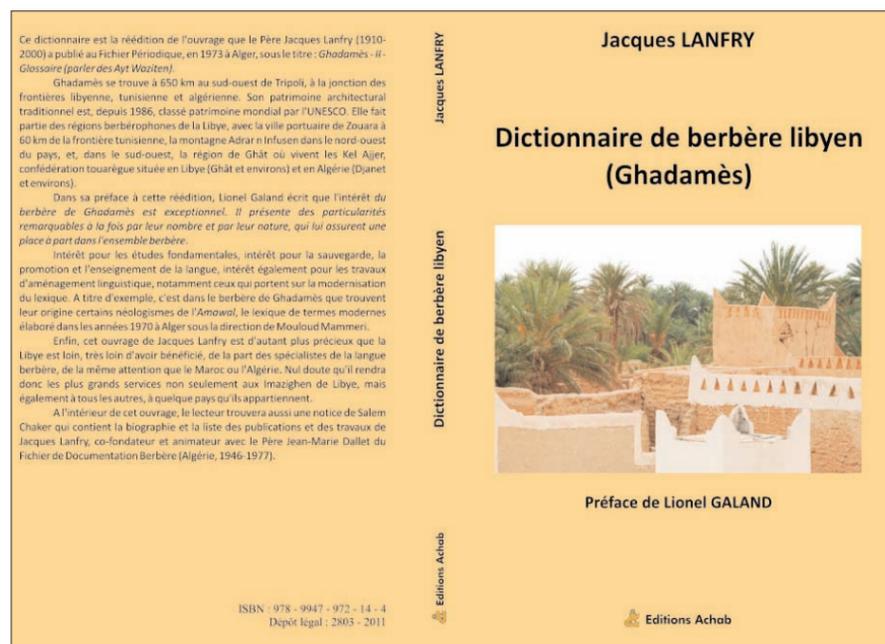


Ecole de cuisine LG

RÉÉDITION DU LIVRE DU PÈRE JACQUES LANFRY

Dictionnaire de berbère libyen (Ghadamès)

Les Editions Achab viennent de rééditer, en Algérie, l'ouvrage déjà publié, en 1973, par le Fichier Périodique, Ghadamès - II - Glossaire (parler des Ayt Waziten), de Jacques Lanfry. Pour cette nouvelle parution, le titre choisi sera celui de Dictionnaire de berbère libyen (Ghadamès) avec la préface de Lionel Galand.



PAR KAHINA HAMMOUDI

Ce livre sera disponible en cette fin de mois en cours et sera, ainsi, un hommage, d'abord, au père Jacques Lanfry mais, également, à une population berbère de la Libye longtemps réprimée par la dictature du tyran déchu Kadhafi.

Préfacé par Lionel Galand, l'un des plus éminents spécialistes du berbère et du libyque, ce livre revêt une grande importance. Car, en premier lieu, la langue berbère de la Libye n'a pas bénéficié d'une longue recherche de la part des spécialistes comme cela est le cas pour le Maroc ou l'Algérie. Puis, en second lieu, pour apporter plus de lumière à une culture ancestrale et une civilisation millénaire en perte. «L'intérêt scientifique d'une langue ne se mesure pas au nombre des locuteurs. Celui du berbère de Ghadamès est exceptionnel. Il présente des particularités remarquables à la fois par leur nombre et par leur nature, qui lui assurent une place à part dans l'ensemble berbère», annonce Lionel Galand dans sa préface.

Avant d'ajouter : «L'actualité confère à ce parler un intérêt supplémentaire. Un peu partout, nombre d'associations culturelles affirment l'identité des berbérophones, s'efforçant de faire reconnaître leur langue et de lui donner un statut moderne, adapté aux réalités du monde actuel. Dans

ce travail de rénovation et d'adaptation, le lexique est évidemment au premier plan et on ne compte plus les néologismes qui sont proposés aux locuteurs. Comme toujours en pareil cas, c'est l'usage qui tranchera et qui décidera du succès ou de l'échec de tel ou tel mot. Mais, avant de recourir à des créations ou à des emprunts, il paraît sage de recenser tout le vocabulaire, souvent oublié ou méconnu, qui déjà existe dans le fonds berbère et qui pourrait être repris ou rajeuni. Dans cette perspective, on aurait intérêt à explorer et peut-être à exploiter le Glossaire de J. Lanfry».

Plusieurs spécialistes s'accordent à dire que cet ouvrage est dûment important, ce que explique, d'ailleurs, Salem Chaker, professeur de linguistique berbère à l'Université d'Aix-en-Provence I, dans une notice rédigée à l'occasion d'une communication «Sa production scientifique n'a pas été une recherche érudite de cabinet puisque, pendant plus de quarante ans (de 1934 à 1976), il a été sur le terrain, au contact direct des populations dont il a étudié la langue et la culture. Une immersion totale, sur la longue durée, qui lui a permis une observation fine et sûre de la langue et de la culture quotidienne. Son œuvre scientifique, comme celle de tout le FDB, est considérable et constitue une référence essentielle pour la connaissance des dialectes berbères, de la culture des

régions sur lesquelles ont porté ses travaux, principalement la Kabylie, mais aussi, pour J. Lanfry, Ghadamès, oasis perdue à la jonction des frontières libyenne, tunisienne et algérienne, dont il a fourni une monographie linguistique et ethnographique tout à fait essentielle. Ce dernier travail, à lui seul par son ampleur, son originalité et sa précision, justifie qu'on reconnaisse à J. Lanfry un rôle majeur dans les développements récents des études berbères.»

Enfin, il est à noter que Ghadamès est une ville et une oasis du désert en Libye, à 650 km de Tripoli, à la frontière de la Tunisie et de l'Algérie. Une des premières villes fortifiées du Sahara, son architecture est conçue pour résister au climat extrême du désert. L'ancienne ville est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1986. Elle est, également, connue sous le nom de «Perle du désert». L'architecture de la ville est une merveille civilisationnelle. Toutes les maisons sont faites en tub, briques d'argile et d'écorces de palmiers, sur deux étages. Le passage d'une maison à l'autre se fait par des allées couvertes par les toits attachés les uns aux autres. La circulation de l'air, nécessaire par grandes chaleurs, se fait par des lucarnes percées au niveau du toit. La ville est constituée de sept quartiers. On passe de l'un à l'autre en franchissant une porte en bois. Il existe plusieurs enclos à l'air libre qui étaient les lieux de rassemblement et les places des marchés.

Même si la vieille ville est désertée, les vieux Ghadamisis s'y retrouvent encore pour discuter à l'abri du soleil, quand la température fait 50° C, en savourant des dattes accompagnées d'un verre d'eau.

Une légende raconte que les razzias quotidiennes amenaient les cavaliers à parcourir le désert sur des centaines de kilomètres. Un jour, la jument assoiffée d'un des cavaliers refusa d'avancer et se mit à frapper le sol jusqu'à ce que l'eau jaillisse sous ses sabots. Elle fut baptisée «Source de la jument». Un conflit éclata parmi les cavaliers et ceux qui se séparèrent du groupe revinrent à la source miraculeuse pour y édifier la ville. Chaque année, au mois de novembre, trois jours durant, un festival où se succèdent spectacles et danses fait revivre le ksar.

K. H.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Extrait d'une notice rédigée par Salem Chaker, professeur de linguistique berbère à l'Université d'Aix-en-Provence I-LANFRY Jacques (des "Pères Blancs") 1910 - 2000

Barbarisant, cofondateur et animateur du Fichier de documentation berbère*.

Jacques Lanfry est né le 6 septembre 1910 à Rouen ; il est décédé le 8 décembre 2000 à Bry-sur-Marne. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1933 au séminaire Saint Sulpice de Paris. Il prête le serment des Pères Blancs le 11 septembre 1935. A partir de 1934, il commence son activité en Algérie et en Afrique du Nord :

- 1934 - 1936 : en Kabylie et à Alger.

- 1936 - 1939 : études d'arabe et d'islamologie à Tunis (IBLA).

- 1939 - 1940 : mobilisé en Afrique du Nord.

- 1940 - 1942 : en Kabylie, études de berbère.

- 1942 - 1944 : mobilisé.

- 1944 - 1945 : Aumônier militaire à Ghadamès (Libye).

- 1945 - Il est nommé Supérieur à Ouaghzen (Kabylie), où il participe à la fondation du Centre d'études de langue berbère (CEB) avec J.M. DALLET*.

- 1948 : Supérieur de la Mission des Pères Blancs d'Algérie-Tunisie. Il est également vicaire général d'Alger (Diocèse).

- 1957 - Assistant général des Pères Blancs à Rome. A partir de cette date, il occupe diverses responsabilités auprès des Provinces (circonscriptions des Pères Blancs) de France, Italie, Espagne ; à Sainte Anne de Jérusalem ; auprès des missions d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest francophone et à l'Institut pontifical d'études arabes (IPEA) à Rome.

- 1967 : Affecté au bureau "Islam en Afrique" auprès du Supérieur général des Pères Blancs.

- 1976 : Membre de la délégation pontificale à Tripoli (Libye).

- Février 1976 : nommé à Notre-Dame d'Afrique, Alger.

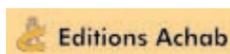
- 1977 : il s'installe à Sainte Foy-lès-Lyon et se consacre aux études de linguistique berbère et à la préparation de l'édition des matériaux inédits du fichier de documentation berbère.

- 1982 : Arrivée à Paris ; publication du Dictionnaire J.M. Dallet.

- Dans les années 1980, il supervise la nouvelle traduction kabyle du Nouveau Testament : Injil n Ssid-enna Yasu Lmasi, Paris, 1991, 430 p.

- 1995 (30 mars) : à l'occasion du bicentenaire de l'établissement, il est distingué par l'INALCO (médaille de vermeil) pour l'ensemble de son œuvre berbérissante.

Publications des Editions Achab (2009 - 2011)



Berkai (Abdelaziz). Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight. Précédé d'un Essai de typologie des procédés néologiques.

Farès (Nabile). Yahia, Pas de Chance, un jeune homme de Kabylie (roman).

Amellal (Bahia). La Ruche de Kabylie (1940-1975). Préface de Karima Dirèche.

Kebaili (Akli). Mraw n tmucuha i yives. Tazwart n Kamal Naït-Zerrad.

Mohia (Nadia). La fête des Kabytchous. Préface de Mahmoud Sami-Ali. Postface de Khalida Toumi.

Oudjedi (Larbi). Rupture et changement dans La colline oubliée. Préface de

Youcef Zirem.

Zellal (Brahim). Le roman de Chacal. Textes présentés par Tassadit Yacine.

Salhi (Mohammed Brahim). Algérie : citoyenneté et identité. Préface de Ahmed Mahiou.

Donsimoni (Myriam), Kemmar (Mohamed), Perret-Karnot (Cécile). Les bijoutiers d'Ath-Yenni.

Construire une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux. Préface d'Ali Asmani.

Ali Yahia (Rachid). Réflexion sur la langue arabe classique.

Kezzar (Ameziane). A\$yul n Oanois.

Adaptations kabyles d'oeuvres de Jacques Prévert, Franck Pavloff et Raymond Queneau.

Attaf (Mohammed). La Sainte. Roman.

Oubachir (Hadjira). Tirga n tmes. Rêves de feu. Préface de Rachid Mokhtari.

Farès (Nabile). Il était une fois, l'Algérie. Conte roman fantastique.

Amellal (Bahia). Dans le giron d'une montagne. Chronique.

ÔOemvan At Menûur. Amawal n yin-zan n teqbaylit. Dictionnaire de proverbes kabyles. Edition bilingue.

FOOTBALL-CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le Doyen sombre de plus en plus



Le MC Alger sombre, depuis plusieurs mois, dans une relative précarité qui laisse présager le pire. En effet, Avec le match nul arraché difficilement vendredi passé sur ses bases face à l'ASO Chlef, la vieille formation algéroise continue à confirmer la situation de crise dans laquelle se trouve depuis quelques temps.

PAR MOURAD SALHI

C'est certainement le constat le plus inquiétant et aucune personne n'y échappe. Alors que le club se dirige vers une situation plus dramatique, pas un des personnes qui comptent son staff dirigeant ou technique semble pouvoir une idée bien précise de changer quoique se soit. Au MC Alger, comme tout le monde le sait, le problème est loin d'être celui de l'entraîneur ou de joueurs, mais ce sont plutôt des problèmes d'ordre financiers. Plusieurs

joueurs menacent de boycotter à cause de cette situation financière très inquiétante. En tout cas, le MCA ne porte plus l'habit d'un club enflammé. Le surnom de «Doyen» colle plus que jamais à la peau d'une vieille formation qui sombre depuis plusieurs mois. En un mot, le Mouloudia est surtout une équipe sans cadre. Le MCA qui avait joué pour le maintien la saison dernière, connaît également un début de saison en dents de scie cette saison. Rien de rassurant. C'est vrai que le chemin de cette compétition reste encore long, mais les résultats obtenus jusqu'à là, ne rassure pas. Sur les six matches disputés, le MC Alger n'a remporté qu'une seule victoire, c'est celle arrachée difficilement à domicile face à l'ES Sétif sur la plus petite des marges (1-0). Avec ses trois défaites et deux matches nuls à domicile, les prochains jours du MC Alger s'annoncent plus difficile. Avant que les choses se compliquent, les pensionnaires de Chéraga doivent trouver d'abord un technicien pour améliorer les résultats techniques. Le MCA qui préfère la piste des techniciens locaux, de fait qu'il y a urgence, rencontre ces derniers temps toutes les peines du monde pour atteindre cet objectif, car confirmons-le, ils savaient tous que leur mission à la tête de cette équipe allait être plus délicate, et qu'ils allaient affronter à

des problèmes extra-sportifs. Abdelhak Benchikha qui a quitté le club quelques jours après sa nomination, était, signalons-le claire dans sa déclaration «le climat dans la maison du Mouloudia n'est pas motivant pour un travail digne de ce nom. Au MCA je n'ai même pas signé un contrat je voulais aider, mais ce n'est pas facile», a indiqué Benchikha au lendemain de son départ. Une journée seulement avant ce match face au champion sortant, ASO Chlef, le milieu de terrain Koudri avait menacé solennellement de faire l'impasse sur cette rencontre, pour n'avoir pas encore perçu son argent. Il n'y a pas que les joueurs qui sont en colère ces derniers temps, les supporters de leur côté accusent les joueurs et les dirigeants d'avoir failli à leur mission. Ce n'est pas le tout, la bourde commise vendredi par les responsables des jeunes catégories risque de coûter cher également à l'équipe. si la réglementation s'applique à la lettre, l'équipe fanion se verra défalquer d'un point. Les U21 qui devaient jouer leur match face à l'ASO Chlef, ont déclaré forfait. En attendant d'aller donner la réplique au MC Saïda le week-end prochain à l'occasion de la septième journée, le MC Alger doit se meubler et prendre très au sérieux cette rencontre qui s'annonce très difficile.

M. S.

ÉQUIPE NATIONALE Abdelmalek Ziaya indisponible 2 semaines

L'attaquant international algérien d'Al-Ittihad Djeddah (Div. 1 saoudienne de football), Abdelmalek Ziaya, devra s'éloigner des terrains pendant deux semaines en raison d'une blessure, rapporte samedi la presse locale. L'ancien joueur de l'ES Sétif a effectué vendredi une imagerie à résonance magnétique (IRM), qui a décelé une déchirure musculaire au niveau de la cuisse, précise la même source. Ziaya a contracté cette blessure mercredi lors du match face à l'équipe sud-coréenne de Jeonbuk Motors (défaite 3-2 à Djeddah), pour le compte de la demi-finale (aller) de la Ligue des champions d'Asie. Titularisé en attaque aux côtés de Naïf Hazazi, l'Algérien a dû céder sa place à Fahad Al-Enzi (37e), rappelle-t-on. Du coup, Ziaya sera forfait pour les deux matches amicaux de la sélection nationale, face à la Tunisie et le Cameroun, prévus respectivement les 12 et 15 novembre prochain. Par ailleurs, la direction d'Al-Ittihad a décidé de ne pas renouveler le contrat Abdelmalek Ziaya, qui arrive à échéance au mois de janvier 2012. La direction s'est montrée déçue par ses performances cette année, puisqu'il n'a marqué que 2 buts en championnat et aucun en coupe continentale, alors que la saison passée il était auteur de 15 buts (9 en championnat et 4 en Champion's League). Ziaya avait rejoint Al-Ittihad en janvier 2010 en provenance de l'ES Sétif, après avoir été sur le point de s'engager avec le FC Sochaux (Ligue 1 française).

MADJID BOUGUERRA : «Nous avons réalisé un succès très important»

Le défenseur international algérien de Lekhouiya (Div. 1/Qatar), Madjid Bouguerra, a qualifié d'"important" le succès décroché vendredi soir face à Al-Khor (2-0), en ouverture de la 5^e journée du championnat qatari de football. "Nous avons réalisé un succès très important qui nous a permis de s'emparer de la première place au classement. La rencontre a été difficile devant une équipe qui a bien entamé la saison", a indiqué le défenseur des Verts, précisant que Lekhouiya s'est "bien comporté en dépit de l'absence de plusieurs joueurs". A l'issue de cette victoire, Lekhouiya compte 11 pts, a une longueur d'Al-Sadd de Nadir Belhadj, qui a vu son match face à Al-Arabi, reporté à une date ultérieure, en raison de son engagement en Ligue des champions d'Asie. L'équipe de Lekhouiya, champion sortant, est dirigée par l'ancien international algérien, Djamel Belmadi, rappelle-t-on. De son côté, l'équipe d'Al-Jaish de Karim Ziani s'est neutralisée avec Umm-Salal (0-0) de l'autre Algérie, Mourad Meghni, toujours loin de la compétition en raison d'une blessure.

7^e JOURNÉE DE LIGUE II

le CA Bordj Bou-Arreridj solide leader, l'USM Blida peine

Le CA Bordj Bou-Arreridj a conforté sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football grâce à sa victoire en déplacement face à l'USM Annaba (2-1), lors de la septième journée disputée vendredi et marquée par la nouvelle contre-performance de l'USM Blida à domicile devant l'ES Mostaganem (1-1). Deux buts inscrits par Bencherghi (27) et Bekhtaoui (78) ont permis aux hommes de Younes Ifticen de signer une nouvelle victoire et de porter à six longueurs leur avance en tête du classement sur leurs poursuivants l'ASM Oran, l'USM Bel Abbès et le MO Béjaïa. Les Asemistes en déplacement à Alger ont arraché un précieux point face au RC Kouba (1-1). Menés au score sur

un but de Benchrifa, les partenaires de Saoula ont égalisé deux minutes après par Ameer Yahia. De son côté, l'USM Bel Abbès a peine pour s'imposer contre l'AB Merouana sur la plus petite des marges (1-0). L'O Médéa, sans entraîneur après la démission de Amrouche, a renoué avec le succès en disposant du MO Constantine (2-1) et pointe à la sixième place à neuf unités du leader. En bas du tableau, les journées se suivent et se ressemblent pour l'USM Blida qui a été, une nouvelle fois, incapable de remporter les trois points de la victoire à domicile contre l'ES Mostaganem (1-1). Pour son retour au stade Mustapha-Tchaker qui a rouvert ses portes après plusieurs mois de fermeture

pour travaux, les coéquipiers du gardien Abdouni ont bien entamé la partie en ouvrant le score par Melika à la demi-heure, mais c'était sans compter sur l'abnégation des visiteurs, lesquels ont remis les pendules à l'heure grâce à Kerras (55'). L'USM Blida occupe l'avant-dernière place

au classement avec six points devant la lanterne rouge, l'US Biskra, qui a été étrillé par le SA Mohammadia (4-1).

Résultats complets et classement

USM Annaba - CA Bordj Bou Arreridj	1-2
USM Blida - ES Mostaganem	1-1
SA Mohammadia - US Biskra	4-1
RC Kouba - ASM Oran	1-1
USM Bel-Abbès - AB Merouana	1-0
O. Médéa - MO Constantine	2-1
MO Béjaïa - JS Saoura	1-0
MSP Batna - Paradou AC	1-0

Classement	Pts	J
1. CABB Arreridj	19	7
2. ASM Oran	13	7
--. USM Bel-Abbès	13	7
--. MO Béjaïa	13	7
5. JS Saoura	12	7
6. O. Médéa	11	7
--. MSP Batna	11	7
8-. MO Constantine	10	7
9. ES Mostaganem	9	7
10. RC Kouba	8	7
11. USM Annaba	7	7
--. SA Mohammadia	7	7
13. Paradou AC	6	7
--. AB Merouana	6	7
--. USM Blida	6	7
16. US Biskra	4	7

Lindsay Lohan : elle travaille dur à la morgue

Arrivée en retard pour son premier rendez-vous de service communautaire à la morgue de Los Angeles, Lindsay Lohan a décidé de se racheter une conduite et travaille dur pour prouver sa bonne volonté. L'enfant terrible d'Hollywood serait en pleine remise en question, depuis son audition chez la juge Stéphanie Sautner qui aurait menacé la jeune femme d'une peine de un an de prison si elle ne respectait pas les termes de sa probation. Du coup, Lindsay Lohan a décidé de prendre très au sérieux son travail à la morgue de Los Angeles et de ne plus arriver en retard, comme le dévoile le site internet TMZ.

Le site américain révèle, en effet, que la jeune femme a lavé du linge sale, nettoyé les toilettes et qu'elle s'entend très bien avec les autres volontaires. Le site raconte que la starlette n'aurait pas agi comme une enfant gâtée. Elle se serait mise à genoux, n'aurait pas eu peur de se salir les mains et se serait même fait de nouveaux amis. Espérons pour Lindsay qu'elle continue sur cette voie-là !

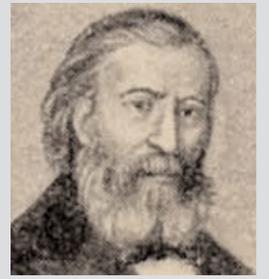


LE CARNET DU MIDI

UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Pierre Larousse, né ce jour à Toucy, se consacra à des recherches comme pédagogue, encyclopédiste, lexicographe et éditeur français. Il est surtout connu pour les dictionnaires qui portent son nom, dont Le Petit Larousse. Pendant huit années, il suit les cours gratuits de la Sorbonne, étudie au Conservatoire des arts et métiers, au Muséum national d'histoire naturelle et au Collège de France et fréquente de grandes bibliothèques. Il étudie le latin, le grec, la linguistique, le sanskrit, le chinois, les littératures française et étrangère, l'histoire, la philosophie, la mécanique et l'astronomie. Il fonde en 1850 une maison d'édition avec Augustin Boyer, la Librairie Larousse, qui se développe rapidement. C'est le 1er mars 1852 que Pierre Larousse demande officiellement un brevet de libraire-éditeur. Le 23 octobre 1852, il reçoit l'autorisation d'exercer. Il a derrière lui plusieurs années de travail acharné. Son objectif est de tout savoir dans tous les domaines. Son autre souhait est aussi de préparer l'édition de manuels scolaires destinés aux écoles primaires, comme le Traité complet des analyses médicales. Son œuvre majeure fut le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle. D'abord publié en fascicules entre 1864 et 1866, il les regroupe en 17 volumes de 1866 à 1876 et mit onze ans (jusqu'à sa mort) pour écrire ce dictionnaire de 22.700 pages.

Pierre Larousse s'éteint à Paris en 1875, l'année de la fondation de la société Larousse



1920 LE SPÉCIALISTE DES TORNADES



Tetsuya Théodore Fujita, né ce jour, était un scientifique japonais du XXe siècle qui contribua grandement à l'étude des phénomènes météorologiques tels que les ouragans, les tempêtes et les tornades. En 1943, il a en poche un baccalauréat (1er cycle universitaire) en génie mécanique. En 1944, il devient assistant professeur en physique au même endroit tout en continuant ses études. Il obtient son doctorat de l'Université de Tokyo

en 1953 avec une étude sur l'analyse des typhons. En 1962, il devient professeur associé de la section de géophysique et professeur en 1965. De 1964 à 1987, il dirige le projet de recherche sur les satellites et la méso-météorologie, puis directeur du laboratoire sur les vents de 1988 jusqu'à sa mort. Il se retira de l'enseignement en 1990 à l'âge de 70 ans. Il a également étudié les cyclones tropicaux dans la perspective de la méso-échelle. Il découvrit des mini-tourbillons dans l'œil des ouragans et avança une théorie qui relie ce phénomène à l'intensification de la tempête.

1940 UNE LÉGENDE

Edson Arantes do Nascimento dit Pelé, né ce jour à Três Corações (Brésil), est un ancien footballeur professionnel brésilien évoluant au poste d'attaquant. Considéré comme le plus grand joueur de tous les temps, il est le seul footballeur à avoir été champion du monde à trois reprises (1958, 1962 et 1970 avec la sélection brésilienne). Il compte un palmarès hors norme avec l'équipe du Brésil et les deux clubs professionnels qu'il a connus (Santos FC et New York Cosmos). Enfant très actif, sa mère le laisse quelquefois accompagner son père lors de ses entraînements de football. Ce serait lors d'un de ces entraînements qu'il aurait acquis le surnom de Pelé. Le petit Edison, qui n'avait que trois ans, s'amusait avec le gardien du Vasco da Gama FC, le club de son père. C'est alors que son père remarque qu'il crie «Pilé» en essayant de prononcer le nom du gardien, un certain Bilé. «Pilé» deviendra «Pelé» et le surnom de l'enfant. Pelé quitte sa famille en 1956 à l'âge de quinze ans pour s'installer donc à Santos et jouer au club du Santos FC en devenant professionnel. Âgé de dix-sept ans seulement, Pelé est appelé à jouer sa première Coupe du monde. Pelé fait ses grands débuts dans la compétition au côté de Garrincha, considéré comme le meilleur joueur de la sélection. Il devient alors le plus jeune participant au tournoi. Pelé décide d'annoncer sa retraite définitive du football. Pour cela, il organise un match d'adieu entre les Cosmos et le Santos FC le 1er octobre 1977 au Giants Stadium, devant environ 75.000 spectateurs. Il revêt les couleurs du Cosmos en première mi-temps puis ceux du Santos FC en deuxième période. À la fin du match, il est soulevé par ses coéquipiers et effectue un tour d'honneur, Pelé n'arrivant pas à retenir ses larmes. Il est âgé alors de 37 ans. Il joue par la suite d'autres matchs, mais seulement amicaux à l'occasion d'autres jubilés ou de rencontres FIFA. Au Brésil, Pelé est une personnalité très respectée par la jeunesse. Ses engagements humanitaires sont centrés sur l'aide aux enfants en difficulté. Pelé fait aussi campagne contre les drogues et promeut le sport comme un moyen d'expression sociale.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1946 Première Assemblée générale des Nations-unies

Elle est créée en 1945 en remplacement de la Société des Nations. Le siège permanent de l'ONU est à New York où elle occupe depuis 1952, dans l'île de Manhattan, un gratte ciel de 39 étages.



1980 Alexeï Kossyguine démissionne comme Premier ministre en URSS



Quand Khrouchtchev est écarté du pouvoir en octobre 1964, Kossyguine reprend sa position comme Premier ministre soviétique dans ce qui constituait au départ une troïka avec Leonid Brejnev comme secrétaire général et Anastase Mikoyan (et plus tard Nikolaï Podgornyï) comme président.

À la fin des années 1970, Brejnev est devenu le maître incontesté de l'Union soviétique. Même si Kossyguine conserve sa position de Premier ministre et reste membre du Politburo jusqu'en 1980, sa position devient de plus en plus fragile. Après être tombé malade, Kossyguine est écarté de ses fonctions en octobre 1980. Il occupait son poste depuis 16 ans. Il meurt quelques semaines plus tard.

1983 Deux attentats à Beyrouth font 300 morts français et américains

Un double attentat-suicide du Hezbollah tue 241 Marines US dans le Quartier général des forces américaines à Beyrouth et 58 parachutistes français, dont 56 du



1er RCP, situés dans l'immeuble Le Drakkar. Mandatés par l'ONU, les parachutistes français (avec les marines américains) devaient faire respecter la paix civile au Liban.

2001 Le Kursk enfin remonté à la surface

En mer de Barents, le sous-marin russe Kursk a finalement été ramené à la surface, quatorze mois après son naufrage. L'opération de renflouage permettra, notamment, de récupérer les corps des membres d'équipage. Seulement 12 des 118 corps avaient pu être remontés par des plongeurs en novembre, l'an dernier. Les enquêteurs ne pourront pas inspecter immédiatement l'intérieur du sous-marin. Ils devront attendre que le submersible soit vidé de l'eau dont il est toujours rempli.



2002 Prise d'otages dans un théâtre de Moscou



Un commando d'une quarantaine de Tchétchènes prend en otages, pendant 58 heures, plus de 800 personnes dans un théâtre moscovite en menaçant de faire sauter le bâtiment si la Russie ne met pas un terme à la guerre en Tchétchénie. Le 26 à l'aube, les forces spéciales de sécurité donnent l'assaut et libèrent les otages ; 129 personnes succomberont aux effets du gaz utilisé pour neutraliser le commando et les preneurs d'otages — 22 hommes et 19 femmes — sont abattus.

La peau victime de notre horloge biologique !

Personne n'échappe au vieillissement, un processus universel déterminé par notre horloge biologique dont les premiers signes apparaissent dès la trentaine. Cependant, la guerre contre le temps n'est pas perdue d'avance !

Quelles sont les causes du vieillissement de la peau. Hormis les agressions extérieures (rayons UV, déshydratation, pollution, stress, manque de sommeil, cigarettes, alcool, alimentation...), l'âge et les modifications hormonales sont les principales causes du vieillissement de la peau. Même avant la ménopause, certaines fonctions ralentissent et entraînent une diminution de la fermeté de la peau et une fuite de l'eau, des vitamines et des oligo-éléments qui sont dans les cellules cutanées. Avec le changement hormonal, le déficit en oestrogènes entraîne souvent une sécheresse des tissus et un relâchement cutané. Le vieillissement de la peau est un phénomène complexe cumulant plusieurs manifestations au niveau des cellules de la peau (mort, mutations et dégénérescence des cellules...) et des couches profondes de la peau (épaississement et transformation des couches profondes et en particulier de la zone contenant le collagène). S'ajoute à cela le myo-vieillessement, lié à l'action répétée des muscles du visage, et qui cause l'apparition des premières rides. Pour nourrir la peau et compenser ses défaillances avant même que les signes du vieillissement soient visibles, les dermatologues conseillent de suivre une hygiène quotidienne bien spécifique.

A chaque trait, sa ride :

Sur un visage jeune, suite à une contraction des muscles sous-cutanés, la peau se plisse mais est suffisamment élastique pour redevenir lisse. Avec l'âge, la perte d'élasticité ne permet pas ce retour à



une surface parfaitement lisse : les marques formées par la contraction restent visibles et forment alors des rides dites d'expression.

Tour d'horizon :

Les rides horizontales du front sont prédominantes chez des personnes intellectuelles ou concentrées. Les rides inter-sourcilières, baptisées "rides du lion", logées entre les sourcils, forment souvent un V. Elles peuvent donner un air sévère en permanence.

Les rides des sillons naso-géniens, qui vont des ailes du nez aux coins de la

bouche, donnent l'impression que la joue s'affaisse. Les rides de la patte d'oie sont les premières à se manifester. Griffant le coin externe des yeux, elles sont d'abord ridules, mais vont se multiplier et se creuser avec le temps. Les rides du contour de la bouche. La bouche se contracte et se détend sans cesse - on parle, on mange, on sourit. Cela crée des ridules parallèles partant de la bouche.

"Contre les rides, rien ne sert de courir, il faut partir à point !" Facteurs hormonaux, pollution, vent, soleil... agissent sur un élément clef de la peau : le collagène, une protéine qui forme des fibres dans

la peau.

Ce sont elles qui maintiennent la souplesse et la résistance de la peau. Avec l'âge, notre peau contient de moins en moins de collagène, et notre peau résiste de moins en moins aux forces qui s'exercent sur elle, que ce soit les mouvements des muscles ou simplement la gravité... Les tissus s'affaiblissent donc petit à petit, en même temps que les rides se forment. Pour lutter contre toutes les formes de vieillissement, les experts s'entendent pour recommander l'utilisation de soins anti-âge dès 25 ans...

Mieux vaut prévenir !

ABCÈS DENTAIRE

De l'origine au traitement

L'abcès dentaire est lié à une infection dont l'origine peut être située au niveau de la dent ou de la gencive. Outre la prise d'antibiotiques pour stopper l'infection, le traitement dépend de la sévérité et de l'origine de l'infection.

En réponse à l'infection, l'organisme se défend en produisant des globules blancs. Ces derniers s'accumulent au niveau de l'abcès avec des tissus nécrosés et des bactéries, formant ce que l'on appelle le pus. Le pus peut s'accumuler dans la dent infectée ou dans la gencive qui se met à gonfler. Bien entendu, c'est très douloureux.

Selon la localisation de l'abcès, le pus peut atteindre les tissus mous, à l'origine d'une tuméfaction au niveau de la mâchoire ou dans le plancher de la bouche, la joue ou à travers la peau. Le traitement consiste à éliminer l'infection à l'aide d'antibiotiques. Mais il est également nécessaire de drainer le pus, voire d'ôter, si nécessaire, les tissus infectés, notamment la pulpe. Une chirurgie réalisée par le dentiste est parfois nécessaire, ou encore un traitement du canal de la racine.

Et si c'était lié à une carie ?

Lorsque l'abcès dentaire est situé au



niveau de la dent, il a souvent pour origine une carie dentaire. Cette carie a progressé jusqu'à atteindre la pulpe dentaire

(entourant le nerf et les vaisseaux sanguins), déclenchant une réaction de défense de l'organisme avec formation de pus.

La prescription d'antibiotiques, qui vise également à diminuer la douleur et l'œdème, permet la mise en œuvre de la prise en charge, qui consiste à nettoyer l'intérieur du canal de la dent infectée. Les canaux de la dent sont ensuite scellés. Parfois, la mise en place d'une couronne s'avère aussi nécessaire.

De la gencive au parodonte...

L'autre grande cause d'abcès dentaire est liée à une infection de la gencive, atteignant progressivement le parodonte ou ensemble de tissus de soutien de la dent. C'est parfois tout simplement la plaque dentaire qui irrite et enflamme la gencive. Dans ces conditions, le traitement repose sur le drainage, voire le curetage de la gencive vers la dent. Dans tous les cas, on retiendra que tout abcès doit être traité sans délai. Outre la douleur provoquée par l'abcès, celui-ci peut entraîner de très graves problèmes de santé.

En amont, l'abcès dentaire peut être évité en respectant une bonne hygiène buccodentaire, permettant de prévenir les caries et les gingivites. Et sinon, carie, gingivite et parodontite sont à traiter, elles aussi, sans délai.

Cuisine

Carottes râpées au sésame



Ingrédients :

1 kg de carottes
2 c. à soupe de graines de sésame
2 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à soupe de vinaigre
Sel et poivre

Préparation :

Râper les carottes. Faire griller dans une poêle les graines de sésame jusqu'à ce qu'elles soient colorées, mais non brûlées (bien surveiller !).

Faire la sauce en mélangeant vinaigre, huile, sel et poivre. Assaisonner les carottes avec la vinaigrette, puis les saupoudrer des graines de sésame.

Gâteau renversé aux poires-oranges



Ingrédients :

3 poires (ou des poires au sirop)
2 œufs
100 g de sucre
2 c. à café de levure chimique
100 g de farine
Zeste d'1 orange
Jus d'1/2 orange
100 g de beurre fondu

Préparation :

Préchauffer le four à 180°. Préparer des moules individuels (8) de 5cm de diamètre. Battre les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la levure et farine tamisées, le zeste et le jus d'orange, puis le beurre fondu. Eplucher et vider les poires. Les couper en 6 quartiers chacune. Les déposer dans les fonds des moules et couvrir de pâte. Cuire au four 15 mn environ. Laisser refroidir avant de les démouler délicatement.

Garder une silhouette grâce à la corde à sauter

FORME ET BIEN-ÊTRE

Une récente enquête a conclu que les deux activités physiques les plus susceptibles de brûler des calories en un minimum de temps sont la corde à sauter et le squash (sport de raquettes). Si vous sautez à la corde trois fois deux minutes, vous êtes dans une activité de combustion calorifique déjà très intéressante.

Qu'est-ce que cela apporte physiquement ?

La corde à sauter est un travail vertical, sur l'équilibre. Il améliore l'alignement corporel et permet aux femmes de se tenir mieux. Et il fait aussi travailler l'équilibre. Et, en plus de l'amélioration de la respiration, le saut à la corde fournit un effort global : tous les muscles du corps travaillent en même temps et à peu près pareil. Résultat : la corde à sauter affine la silhouette et dyna-

mise le corps. En plus, elle est facile d'accès.

Peut-elle aider à maigrir ?

Oui, puisqu'elle permet de brûler des calories. Une récente enquête a conclu que les deux activités physiques les plus susceptibles de brûler des calories en un minimum de temps sont la corde à sauter et le squash (sport de raquettes). Si vous sautez à la corde trois fois deux minutes, vous êtes dans une activité de combustion calorifique déjà très intéressante. La preuve c'est que les boxeurs régulent leur poids pour rentrer dans leur catégorie grâce à la corde à sauter.

Quel matériel choisir ?

Une bonne corde à sauter possède des poignées ergonomiques qui suivent la forme des mains et qui permettent de caler son pouce et son index dans une encoche. Choisissez de préférence une corde adaptée à son niveau de pratique, en nylon léger pour les débutantes, en vinyle ou en cuir pour les initiées.

Ensuite, il faut absolument que les femmes, plus que dans n'importe quel sport, portent un soutien-gorge de sport, car la corde à sauter travaille sur un mouvement vertical, qui peut être mauvais pour la poitrine. Enfin, pour pratiquer la corde à sauter, on utilise des baskets de sport. À éviter absolument : sauter pieds nus.



Conseils à celles qui veulent s'y mettre :

Pour débuter, pratiquez la corde à sauter trois fois deux minutes, tous les deux jours, chaque "round" étant espacé d'une phase courte de récupération d'une quinzaine de secondes. C'est déjà un bon rythme qui permet de produire des effets au bout de deux mois de pratique. Le plus important est d'instaurer une pratique régulière, sans dépasser son niveau de fatigue.

CONFORT MAISON

La chambre à coucher

La chambre à coucher est bien le coup de cœur de la maison, c'est le coin intime qui nous sert le plus souvent à se reposer, se calmer et généralement à trouver le sommeil.

Quelques conseils pour l'aménager :

Isoler votre chambre à coucher contre le bruit et contre la lumière (mettez des lourds rideaux).

Évitez tout objet susceptible de dynamiser la pièce (télévision, téléphone, PC, plantes vertes...). Si vous avez absolument besoin d'appareils électriques, éloignez-les au maximum de la tête du lit.

Choisissez des couleurs calmes (tel que le violet) et de la lumière douce pour créer une atmosphère relaxée.

Choisissez un lit de bonne qualité et placez-le le plus loin possible de la porte. Ne mettez pas de miroir reflétant le lit, ceci

risque de faire rebondir les émotions négatives que vous rejetez en dormant. Changez le décor d'une chambre à coucher, d'une saison à l'autre, sans pour autant changer les meubles. Ainsi, vous pouvez vous offrir une nouvelle chambre sans investissement majeur.

Pour votre literie :

Trois à quatre fois par an, retournez votre matelas recto-verso en inversant la tête et les pieds. Pensez y au retour du froid et retour des beaux jours. Profitez-en pour passer un bon coup d'aspirateur sur le sommier. Laissez-le respirer avant de mettre des draps propres, attendez une demi-heure, fenêtre ouverte, et aspirez la poussière du matelas. Exposez-la quelques heures au soleil, dehors si possible, tous les deux ou trois mois. Aérez votre chambre tous les jours même s'il fait froid, les acariens et autres micro-orga-



nismes adorent les milieux humides et confinés.

Trucs et astuces

Un steak plus tendre :



Pour le rendre plus tendre, badigeonnez-le 1/2 heure avant la cuisson avec de l'huile.

Reconnaître la fraîcheur d'un poisson :



Regardez attentivement l'œil, les bronches et le ventre. L'œil doit être bombé et transparent, le ventre intact et ferme et les bronches rouges vif.

Pour écailler un poisson :



Tenez le bien par la queue, le racler en remontant vers la tête avec un couteau plat ou un couteau à écailler.

Dessaler les anchois :



Faites-les tremper dans du lait cru, ou faites-les tremper pendant 1/4 d'heure dans du vinaigre.

Vers la retraite du PC ?

A en croire quelques langues malicieuses, notre bon vieux PC pourrait prendre sa retraite plus vite que prévu...



Pourquoi tant de haine ? Si ces bruits de couloir ne sont pas seulement le fait des pro-Apple qui voudraient bien enterrer Microsoft avant l'heure (pas de précipitation, hein, le promoteur Windows 8 arrive dans un an !), d'autres éléments portent à croire que les besoins des consommateurs sont en pleine évolution.

Des ventes encore au beau fixe

A elle seule, la montée en puissance des tablettes (hier qualifiées par Steve Jobs d'objets « post-PC » !) révèle que les usages connaissent actuellement une vraie mutation. Pourtant, les ventes des ordinateurs portables resteront cette année encore importantes. Laurent Donzel de l'institut Gfk a fait les comptes : « cette année, les français achèteront 1,1 million de netbooks (contre 1,3 millions en 2010) et 4 millions de notebooks (contre 3,8 millions en 2010) ». Les chiffres sont donc loin d'être déshonorants. Des chiffres auxquels il convient d'ajouter 930 000 PC desktop et 285 000 ordinateurs all-in-one) qui seront également achetés par les français cette année.

De leur côté, les tablettes (1,1 millions de ventes dans l'hexagone en 2011, sans doute 1,6 millions en 2012) ne semblent pas encore impacter les ventes des classiques ordinateurs. « Les tablettes, c'est de l'additionnel », explique Laurent Donzel.

Des usages en pleine mutation

Explication unanime des professionnels : on ne fait pas la même chose avec un PC qu'avec une tablette. « Les tablettes sont essentiellement des outils de consultation. Si l'on veut créer, il faut un PC », note Sabine Turkieltaub, directrice marketing division systèmes personnels chez HP. Sûr que pour gérer des tableaux Excell ou réaliser des présentations Power Point, la tablette a encore quelques efforts à produire... « L'ordinateur reste un produit absolument nécessaire pour la création de contenu », remarque elle aussi Cécile Brenier, directrice du marketing chez Asus France.

Un fait d'autant plus exact selon elle qu'il existe aujourd'hui « un éco-système où l'on a de plus en plus d'outils de mobilité qui convergent vers un seul et même point : l'ordinateur ».

L'ultrabook, prochaine révolution ?

N'empêche, si la tablette semble vouloir s'imposer comme l'ordinateur du canapé, le classique portable – et à fortiori le desktop – doivent impérativement se réinventer. L'une des pistes explorées par les constructeurs est actuellement l'ultrabook, ce PC super fin et méga performant (et aussi supra-cher !, ci-dessus et ci-dessous, l'ultrabook UX21 de Asus) inspiré par le MacBook Air. « C'est clairement l'avenir de l'ordinateur portable », pronostique Cécile Brenier, « il peut se situer

entre le PC et la tablette tout en restant un vrai PC ».

« C'est un produit intéressant : il répond aux demandes de rapidité d'accès aux informations, de légèreté et d'autonomie », constate Sabine Turkieltaub chez HP qui ne possède pas encore d'ultrabook dans sa gamme. Pour l'heure, cet ordinateur newlook reste encore un marché confidentiel. Ceci étant, précise Cécile Brenier, « les standards de l'ultrabook vont déteindre sur l'ensemble du marché, comme cela avait été le cas avec l'autonomie accrue des netbooks qui était par la suite devenue une spécificité de nombreux ordinateurs ».

Un concept qui fait rêver

Bien en peine celui qui, aujourd'hui, pourrait prétendre dire à quoi ressemblera l'ordinateur de demain. « Ce sera un produit hybride, sorte de fusion entre la tablette et le PC portable, peut-être avec un clavier amovible », indique-t-on chez HP, « mais ce n'est pas pour tout de suite ». D'autant qu'alors que nous rêvons tous d'avoir notre propre tablette numérique, il est encore des pays émergents dans lesquels le plus basique des ordinateurs reste encore une denrée rare. « Le PC est loin d'être mort », martelle au Gfk Laurent Donzel.

Alors, en attendant d'assister à ses éventuelles funérailles, on peut toujours se prendre à rêver devant le concept Iris d'Asus qui, s'il s'avère prometteur, risque encore de réclamer bien des années de développement...

Le tyrannosaure, bien plus lourd qu'estimé



Le tyrannosaure, l'un des plus grands carnivores terrestres de tous les temps, rendu célèbre par le film *Jurassic Park*, était encore plus lourd et grossissait deux fois plus vite qu'estimé jusqu'à présent, selon des travaux dévoilés mercredi.

En utilisant des scanners laser en trois dimensions et de nouveaux modèles informatiques, les chercheurs à l'origine de ces travaux ont reconstitué la masse corporelle de cinq spécimens fossilisés de *Tyrannosaurus rex*, dont celui de « Sue » exposé au musée Field d'histoire naturelle de Chicago. Squelette fossilisé le plus complet et le plus grand connu d'un T-Rex, ce dernier a été mis au jour dans le Dakota du Sud en 1990.

Selon l'étude publiée mercredi, il pesait au moins neuf tonnes, soit 30% de plus qu'estimé jusqu'à présent, et mesurait 3,5 m de haut sur 13 m de long de la tête au bout de la queue.

« Nous savions qu'elle était grosse mais un accroissement de 30% de son poids était inattendu », souligne Peter Makovicky, conservateur des dinosaures au Musée Field et un des principaux auteurs de l'étude parue dans la revue américaine *PLoS One*. Contrairement aux méthodes employées jusqu'à présent, la nouvelle approche utilise des squelettes fossilisés assemblés et montés pour définir, grâce à des modèles informatiques, la masse corporelle de ces dinosaures bipèdes disparus il y a 65 millions d'années. Les estimations précédentes s'appuyaient soit sur des modèles réduits de squelettes, ce qui peut amplifier des erreurs mêmes minimes, soit sur des extrapolations à partir d'animaux vivants mais dotés de corps très différents, expliquent les

LENTILLES DE CONTACT

Inventeur: **Fick Adolf Eugen**
DATE : 1887 Lieu : États-Unis

Le premier à avoir l'idée des lentilles de contact fut Léonard de Vinci, en 1508. Près d'un siècle plus tard, René Descartes posa les premières notions mathématiques de la correction de la vision. Mais ce n'est qu'en 1887, soit plus de trois siècles et demi après l'idée de Léonard De Vinci, que le physiologiste allemand Eugene Fick mit au point les premières lentilles de contact, faites de verre. Elles recouvraient alors la quasi-totalité de la surface de l'œil, et il fallait régulièrement les humecter. Les lentilles de contact en plastique furent introduites en 1936 aux États-Unis. En 2001, près de 3 millions de personnes en portaient.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h36
Dohr	13h20
Asr	15h38
Maghreb	18h08
Icha	19h37

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1404 | Dimanche 23 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

48 BLESSÉS DANS 60 ACCIDENTS EN 15 JOURS DANS LA CAPITALE

Les chauffards sévissent toujours

Les accidents de la circulation ne cessent de faire des morts et des blessés en Algérie. Rien que pour le mois passé, un total de 75 décès et 2.023 blessés a été enregistré par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Même si le nombre de décès a, comparativement au mois d'août, baissé de 16, la DGSN a, dans un communiqué rendu public récemment, jugé la situation de «*toujours regrettable*». Pour ce qui est du mois en cours, notons, à titre d'exemple, que 48 personnes ont été blessées dans 60 accidents de la route survenus dans la capitale, selon les chiffres communiqués par la sûreté de wilaya d'Alger. Durant cette période, il a été enregistré 4.563 contraventions et 176 délits. Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont, en outre, enregistré 769 cas de véhicules en violation des règles de la circulation routière et procédé à 653 retraits de permis de conduire. Par ailleurs, il convient de noter que le dernier bilan en date de la DGSN relève que le facteur humain est constamment à l'origine des accidents de la route. Durant cette période, 1.593 cas dus à la négligence des usagers de la route ont été enregistrés. La DGSN a, dans ce sens, fait remarquer que des vies humaines auraient pu être épargnées pour peu que les règles de prudence au volant soient respectées. Elle a, ainsi, lancé un appel aux usagers de la route de faire preuve de plus de respect des dispositions du code de la route, notamment à l'approche de la saison des pluies, lesquelles rendent la conduite difficile. En matière de lutte contre l'insécurité routière, 4.703 délits routiers, 1.350 infractions de coordination, 3.054 immobilisations, 1.185 mises en fourrière, 36.795 amendes forfaitaires ont été relevés. Notons, également, que durant



cette période, 7.171 cas de retrait de permis de conduire ont été enregistrés. Côté Gendarmerie nationale, 73 personnes sont mortes et 817 autres ont été blessées dans 503 accidents de la route survenus entre le 12 et 18 octobre sur l'ensemble du territoire national. Comparativement à la semaine précédente, une hausse de 22 accidents et de 4 décès a été enregistrée par les unités de la Gendarmerie nationale. Nonobstant, le nombre de blessés a baissé de 101 cas, indique ce corps constitué. Selon ce dernier, ces accidents sont principalement dus à la perte de contrôle du véhicule (100 accidents), l'excès de vitesse (88), les dépassements dangereux (46), le comportement des piétons (38) et au non-respect de la distance de sécurité et de la priorité (33). Notons, enfin, que parmi les principaux axes routiers ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents, la Gendarmerie nationale cite les routes nationales n° 83, 12, 01, 16, 03, 05 et 02.

A. B.

Décès du secrétaire général de l'Unaf, le Tunisien Mohieddine Baccar

Le secrétaire général de l'Union Nord Africaine de football (UNAF), le Tunisien Mohieddine Baccar, est décédé samedi dans sa ville natale Hammam Lif en Tunisie, à l'âge de 74 ans, rapporte samedi le site de la Fédération algérienne de football (FAF). Le défunt était considéré comme une figure emblématique du football tunisien et international notamment africain, où il a occupé plusieurs responsabilités dans les organes de la Fédération tunisienne de football, auprès de la Confédération africaine de football et de l'Union arabe. Il a occupé, également, les fonctions de membre de la commission de discipline et de celle consultative de la CAF. Il s'apprêtait, d'ailleurs, à rejoindre le Maroc pour suivre la préparation et l'organisation du tournoi olympique de

l'UNAF, prévu du 1^{er} au 7 novembre à Tanger. Ceux qui ont côtoyé M. Baccar disent de lui que c'était un homme d'une intégrité exemplaire, un fin connaisseur du football, un administrateur de haute compétence, précise la FAF. Il était considéré dans le milieu du football comme un expert des règlements du football et de législation sportive.

Il jouissait aussi de qualités humaines exceptionnelles. Ses funérailles auront lieu, aujourd'hui, à partir de 10h30 au cimetière El Jallez. Suite à cette triste nouvelle, le président de la Fédération algérienne de football, M. Mohamed Raouraoua, a transmis à la famille du défunt, au nom de tout le football algérien, ses condoléances les plus attristées et l'assurance de sa profonde sympathie.

PÈLERINAGE À LA MECQUE

Un créneau porteur pour les agences de voyage au Royaume-Uni

Conséquence de l'accroissement de la communauté musulmane au Royaume-Uni au cours de la dernière décennie, le pèlerinage vers les Lieux Saints de l'Islam est devenu au fil des années, un créneau porteur pour les professionnels du voyage.

La communauté musulmane de Grande-Bretagne, estimée à quelque 4,5 millions d'habitants, est la plus importante en Europe

après celle de France mais devant celle établie en Allemagne. Elle est principalement localisée dans les grandes villes anglaises qui constituent la région de Londres et du West Midlands.

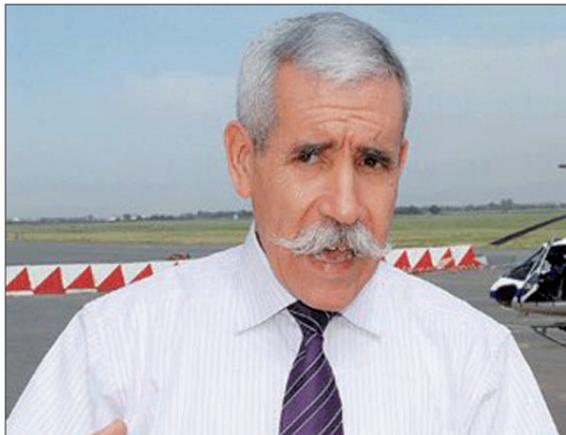
Son accroissement sensible a suscité une demande pour le pèlerinage qui ne faiblit pas en dépit de la crise économique qui sévit au Royaume-Uni, loin de là.

Très Libre



PROCÈS OULTACHE

Dix années de prison requises



d'Oultache) et Dhimi Youcef ex-directeur de la direction générale à la DGSN. Les accusés sont inculpés de passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence.

Selon l'ordonnance de renvoi, les faits concernent la passation de marchés «douteux» portant sur des équipements informatiques entre la direction générale de la Sûreté nationale et la société ABM.

Selon la même source,

«Oultache Chouaib a usé de son influence sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint».

Chouaib Oultache est accusé aussi dans l'affaire de l'assassinat le 25 février 2010 de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi. La date du procès de cette affaire n'a pas encore été fixée.

Une peine de dix années de prison a été requise hier par le procureur de la République près le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed (Alger) à l'encontre d'Oultache Chouaib, accusé dans une affaire de malversation en 2007 au profit de la société Algerian Business Multimedia (ABM). Le procureur de la République a aussi requis la même peine à l'encontre des 24 autres inculpés, y compris Mohamed Antri Bouzar, P-ddg d'ABM, Toufik Sator, directeur-général-adjoint d'ABM (gendre

Décès du prince héritier saoudien, Sultan ibn Abdelaziz

Le prince héritier saoudien, Sultan ibn Abdel Aziz, qui suivait des soins médicaux aux Etats-Unis, est décédé, a annoncé samedi le palais royal saoudien, cité par la télévision.

Le prince héritier, également ministre de la Défense, octogénaire, se trouvait depuis le mois de juin aux Etats-Unis pour des soins médicaux. Il a subi, en juillet, une intervention chirurgicale et aucune nouvelle n'a filtré depuis sur son état de santé. Il est né en 1928 selon sa biographie officielle.

Demi-frère du roi Abdallah, le prince Sultan, dont la santé était chancelante, s'était à plusieurs reprises longuement absenté du pays ces dernières années.

